

Administrateur-Délégué-Gérant  
**O. RANDOLET**

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47  
35, Rue Fontanelle, 35

Adresse Télégraphique: RANDOLET Havre

# Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

**J.-J. CASPAR - JORDAN**

Téléphone: 14.90

Secrétaire Général: **TH. VALLÉE**

Rédaction, 35, rue Fontanelle - Tél. 7.60

## ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boulevard de Strasbourg.  
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.  
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

## ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

### Questions Législatives

## L'Inspection médicale des Ecoles primaires

Au cours de la précédente législature, un rapport avait été déposé par M. Gilbert Laurent, au nom de la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts, sur le projet de loi relatif à l'inspection médicale dans les écoles primaires publiques et privées. Ce projet, qui émanait du gouvernement, avait été complété par un certain nombre de propositions formulées par la Commission d'Hygiène et par la Commission de l'Enseignement et des Beaux-Arts.

Repris le 5 juin 1914, par application de l'article 18 du règlement, ce rapport a été distribué à la Chambre. Il mérite de fixer l'attention.

Projetée déjà par la Convention nationale, en germe dans la loi du 28 juin 1833 sur l'enseignement primaire et le décret du 21 mars 1835, l'inspection médicale scolaire a été surtout organisée par la circulaire du 14 novembre 1879 et la loi organique du 30 octobre 1886, dont l'article 9 stipule que l'inspection des établissements d'instruction primaire publics ou privés est exercée au point de vue médical par les médecins communaux ou départementaux.

Par le décret du 18 janvier 1887, Jules Ferry avait précisé ainsi les termes de la loi: « Les médecins doivent être agréés par le préfet; leur inspection ne peut porter que sur la santé des enfants, la salubrité des locaux et l'observation des règles de l'hygiène scolaire. »

Fâcheusement, ainsi que le constate M. Gilbert Laurent, lois et décrets sont restés lettre morte, ou à peu près. Les textes existaient, mais n'obéissaient pas les départements et les communes à réaliser l'inspection médicale des écoles. Et c'est ainsi qu'une récente enquête du ministère de l'Instruction publique faisait les constatations suivantes: « L'inspection médicale n'est organisée, pour toutes ou presque toutes les communes, que dans 36 départements, et n'est rémunérée que dans 8. En outre, dans 49 départements, elle est organisée dans quelques villes isolées. » Et même, sauf pour Paris et quelques autres grandes villes, lorsque l'inspection existe, elle est strictement limitée à la surveillance des locaux scolaires et à la prophylaxie des maladies transmissibles.

Or il est temps de créer enfin une inspection effective et complète. Car, suivant la juste et grave réflexion du professeur Brouardel et de M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, dans leur rapport à la Commission permanente contre la tuberculose: « en recevant un élève dans un établissement, le maître de cet établissement, que ce soit l'Etat, que ce soit un particulier, prend à sa charge, en même temps que l'instruction de cet élève, la protection de la vie et de la santé de cet élève. Autant que l'instruction, avant l'inscription même, il lui doit la sécurité. »

Et la Commission de l'enseignement, ainsi que son rapporteur, ont estimé que le jour où l'Etat avait voté le principe de l'inscription obligatoire, il avait pris l'engagement moral de rendre l'école saine, hygiénique, confortable.

C'était d'ailleurs ce sentiment qui s'était des longtemps manifesté en notre ville du Havre lorsque, sur la proposition du docteur Gibert, M. Jules Siegfried, maire, créa le Bureau d'hygiène en 1879.

Ce Bureau, qui est le doyen des institutions similaires en France, eut immédiatement, dans ses attributions, l'inspection médicale des écoles et des salles d'asile communales. A l'heure actuelle, la population scolaire étant d'environ 18,700 enfants, répartis dans 48 écoles et 338 classes, l'inspection se fait une fois par mois et, à chaque visite, le médecin inspecteur adresse un rapport au Bureau d'hygiène. Et comme la surveillance sanitaire des écoles se propose de préserver les écoliers contre les maladies transmissibles, les médecins ont à prononcer l'exclusion en cas de maladies contagieuses, de même qu'ils doivent donner les permis de rentrée suivant les indications prévues pour chaque maladie.

Il n'était pas indifférent de noter ici cette initiative déjà ancienne de notre Bureau d'hygiène, au moment où le Parlement songe à organiser, d'une façon complète et définitive, l'inspection médicale dans les écoles primaires tant publiques que privées.

Aux termes du projet de loi soumis à la Chambre, l'inspection médicale scolaire porterait sur les locaux et sur le mobilier scolaire des internats et externats et, à ce titre, l'inspection médicale serait obligatoirement appelée à donner son avis sur le choix des emplacements et aménagements des établissements scolaires. Elle assurerait l'observation des règlements concernant l'aération, l'alimentation, le chauffage, l'éclairage, le nettoyage, les soins de propreté, ainsi que des règlements qui fixent la durée du travail sédentaire, du repos, du sommeil, des repas et des exercices physiques.

En outre, par les soins de l'inspection, il serait établi, pour chaque élève, un carnet « anthropopédagogique » contenant obligatoirement: les renseignements d'ordre médical donnés par la famille; l'indication trimestrielle du poids; l'indication annuelle de la taille; l'acuité visuelle et l'acuité auditive; les notes pédagogiques relatives à la fréquentation, à la conduite, à la mémoire, aux progrès, etc.

Sans jamais se substituer au médecin traitant, le médecin inspecteur, muni des carnets individuels, procéderait au moins deux fois par an à l'examen des écoliers, et cet examen porterait notamment sur l'état des voies respiratoires, le système osseux et locomoteur, l'état psychique, les organes de la vue et de l'ouïe, la dentition, le cuir chevelu. Le carnet suivrait l'élève dans les diverses écoles fréquentées par lui, — et c'est ainsi que l'on arriverait à renseigner très exactement les parents sur l'état sanitaire de leurs enfants et aussi à dépister certaines maladies, comme la tuberculose, qui exercent tant de ravages.

C'est ce que demandent depuis si longtemps les docteurs Jeanne, Gourichon, de Pradel, Strauss et M. Doizy, député des Ardennes, dans une étude des plus sérieuses, où il a montré ce qui a été fait à l'étranger, ce qui a été tenté chez nous, — et ce qui reste à faire.

TH. VALLÉE.

## Les Français prisonniers des Rebelles albanais

M. Vassel et ses compagnons, dont on a annoncé la capture par les insurgés albanais, ne se trouvent pas en fait dans l'exploitation forestière qu'ils dirigeaient.

Le chef de Chikak, auquel on s'est adressé pour les réclamer, affirme qu'il ne les a pas vus et il les fait rechercher.

D'après lui, les Français en question ont dû se retirer vers le Nord avec les Malissores quand ceux-ci ont battu en retraite.

## LES FÊTES DE GUERNESEY

### Français et Anglais fêtent le Souvenir de Victor Hugo

Hier ont eu lieu, à Guernesey, des fêtes grandioses en l'honneur de Victor Hugo.

Ces fêtes n'ont pas seulement un caractère hautement littéraire, elles sont encore l'occasion d'une touchante manifestation de l'amitié franco-anglaise.

Le déplacement des ministres français, MM. Augagneur, ministre de l'Instruction publique, représentant le gouvernement; Guithier, ministre de la marine, et Daillier, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, n'a d'autre but, en effet, que de rendre aux Etats de Guernesey, et par eux au gouvernement britannique, le très beau monument que sur la commande de l'Etat et avec les crédits votés par le Parlement français, le sculpteur Jean Boucher a élevé à la mémoire de Victor Hugo.

La France a voulu, par le don de ce monument, témoigner à l'île de Guernesey sa reconnaissance pour l'hospitalité que celui-ci lui donna généreusement pendant seize ans à Victor Hugo.

Le Conseil général de la Seine et le Conseil municipal de Paris se sont fait représenter par une délégation.

De son côté, le gouvernement britannique a montré le prix qu'il attache au geste du peuple français, en désignant pour le représenter aux fêtes de Guernesey plusieurs de ses membres: le comte Beauchamp, ministre des travaux publics; M. Malcolm Delevingne, sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur; sir Almeric Fitz-Roy, du Conseil privé; M. Elliott, directeur du Home Office, et en faisant accompagner ses représentants par quatre navires de guerre qui mouillèrent, en rade de Guernesey, après des navires de guerre français.

La cérémonie de la remise du monument Victor Hugo, par le gouvernement français, aux représentants du gouvernement britannique a eu lieu l'après-midi.

M. Victor Marguerite, président de la Société Victor Hugo, a pris le premier la parole pour saluer le bailli de Guernesey et les représentants des Etats.

La parole a été ensuite donnée au ministre de l'Instruction publique, qui a parlé au nom du gouvernement français.

### Le Discours de M. Augagneur

Le ministre de l'Instruction publique rappelle, fort heureusement, que Victor Hugo avait réclame une apothéose pour Shakespeare.

Un monument à un Shakespeare ou à un Victor Hugo, dit l'orateur, c'est une dette dont le peuple impitoyable aux débiteurs qu'aux créanciers. Quel exemple pour les générations qui passent au pied de la statue! Si grande qu'elle soit, elle l'est moins que le héros dont elle retrace les traits et rappelle le souvenir.

L'expression de Victor Hugo lui-même, la haute idée d'un grand homme est un carrel, les poètes comme les vagues ont besoin de phares au-dessus d'eux.

Toute lumière jaillissant sur les rochers de Guernesey projeté son éclat, en même temps, sur les rivages de l'Angleterre et de la France. De Guernesey, Victor Hugo, pendant dix ans, fit briller sur le monde un génie dont les lueurs illuminèrent d'abord, comme les phares éteints sur les flots, par privilège de voisinage, l'Angleterre et la France.

Les deux grandes nations se sont accordées pour symboliser, par la solidité du granit, la persistance de cette action d'un grand homme qui, de cet îlot, guida l'humanité, comme les feux traçant leurs chemins aux navires.

Hugo, certes, devait désirer par lui-même ce qu'il attendait pour Shakespeare, un monument élevé par les souverains amis. Il souhaitait plus, et ce qu'il s'est vu réaliser, que l'Angleterre et la France fussent, quelque jour, unies par une solide et durable amitié.

Les deux nations, comme le souhaitait le poète, ont mis leurs mains aux prises dans l'œuvre, entrainées par une cordiale amitié et elles proclament aujourd'hui la solidité de ce sentiment en communiant ensemble, dans l'admiration et le souvenir d'un des plus grands poètes qui aient éclairé l'humanité par son génie, qui aient, par l'élevation et la générosité de ses chants, le plus résolument entrainées vers le progrès et l'idéal.

M. Augagneur marque comment le séjour d'Hugo à Guernesey l'inclina vers les préoccupations sociales et politiques, et lui imprima un caractère nouveau. Il sut descendre jusqu'à la foule.

Hugo, dans ses attitudes politiques, dans ses opinions sociales, fut sincère. Pendant tout le cours de sa vie, il fut un homme de bien, un homme juste, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

Il fut un homme de bien, un homme d'humanité, un homme de bien.

## Le Port et la Ville LEGAGNEUX

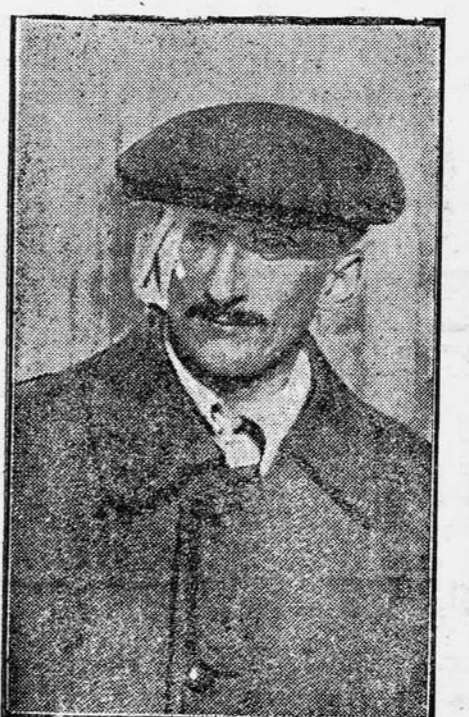


Photo prise quelques jours après son accident du Havre

Il nous était donné hier d'enregistrer en Dernière Heure une bien triste nouvelle: Georges Legagneux, cet audacieux aviateur que les Havrais estimaient entre tous pour son audace et sa jovialité, a été, lui aussi, inscrit dans la liste terriblement longue des victimes de l'aviation.

Né à Puteaux le 24 décembre 1882, Georges Legagneux était fils de petit-fils d'ouvriers. Il allait être lui-même ouvrier; et, après une période de trois années passées au 160<sup>e</sup> de ligne à Toul, il devint ajusteur-mécanicien à la Société Antoinette.

Il fit la connaissance dans cet établissement du capitaine Farber, avec lequel il construisit l'appareil qu'il avait conçu en 1902. L'ayant muni d'un moteur de 30 chevaux Antoinette, Legagneux, débrouillard et friand du danger, mit l'appareil au point et apprit à voler.

Il fut ainsi l'un des premiers en France à s'élever dans les airs. Le 18 août 1908, il gagna le prix des 300 mètres à Issy-les-Moulineaux.

Deux années de persévérantes études et de gymnastique acharnée lui firent expérimenter les biplans Voisin, et il réussit alors en juin et juillet 1909 quelques beaux vols. Il prend ensuite la direction de l'école du camp de Châlons.

Il s'offre comme entré de jeu des exhibitions sur les plus importantes pistes du monde, à Vienne (Autriche), à Copahague, puis en Norvège et en Russie.

Breveté le 22 avril 1910, avec le numéro 53, il aborda les grands meetings français où il fit sensation. En mai, à Lyon, il est toujours en tête, mais, guignard, il tombe le dernier jour.

Deux mois plus tard, il prend sa revanche et gagne la totalisation au meeting d'Anjou. Au soir, nous le trouvons dans notre ville. Il est inscrit parmi les nombreux concurrents de la Baie de Seine et, le vendredi 25, alors que le vent souffle en rafale, que beaucoup de concurrents hésitent, Legagneux s'élance et, malgré le vent, s'adapte le prix du premier départ. Bien fâcheusement le lendemain, dans un virage malheureux, l'une des ailes de son appareil vient heurter un des pylônes.

La chute est brusque et Legagneux, blessé, doit interrompre ses vols. Notre population, frappée d'admiration pour cet homme dont elle apprend l'origine modeste et l'indomptable énergie, lui témoigne alors d'une façon touchante sa grande sympathie.

Depuis lors, tous ceux qui l'ont connu suivent avec intérêt ses exploits.

A Reims, il triomphe. Il se classe second dans la première course de ville à ville organisée en surbate. Les autres montèrent rapidement et furent ainsi être recueillis par le Mousqueton et deux autres sous-marins.

Tous les équipages montrèrent le plus grand dévouement.

Une enquête établira les responsabilités.

Toulon. — La préfecture maritime qui avait préparé l'envoi d'un bâtiment de secours, a ordonné dans la soirée à l'équipage de renoncer à tout appareillage. L'armée navale ayant télégraphié que l'on avait reconnu l'impossibilité de renflouer le Calypso.

Des bouées furent placées pour repérer l'endroit de l'accident.

L'amiral Boué de Lapeyrière a fait effectuer hier soir quelques manœuvres partielles et de dévolutions de torpilleurs et de croiseurs entrées entre les îles d'Hyères et Saint-Tropez.

L'amiral commandant en chef nommera une commission d'enquête pour établir les responsabilités.

Les avaries du Mousqueton seraient très importantes.

Le bâtiment a reçu l'ordre de regagner Toulon.

Le temps en mer est toujours très mauvais.

ARRESTATION D'UN FINANCIER A PORTSMOUTH

Sur mandat de M. Bourguet, juge d'instruction, M. Dart, commissaire aux délégations judiciaires, a perquisitionné hier après-midi, 21, rue Joubert, au siège d'une Société financière.

Le magistrat a mis en état d'arrestation le directeur de l'établissement, un nommé François Lecca, 64 ans, né en Corse, demeurant rue Lafayette, 91.

Cet individu est accusé de pratiquer l'esqueroquerie dite au prêt sur signature.

LA MAIRIE DE MARSEILLE

MARSEILLE. — Le Conseil de préfecture a rejeté la demande d'invalidation de M. Pierre comme maire de Marseille, formulée par quatre conseillers municipaux socialistes.

nisée rapidement à l'annonce du Circuit de l'Est. Dans cette dernière épreuve, qui fut vraiment sensationnelle, il flût troisième après avoir été le bout-en-train de cette audacieuse envolée.

Peu après, il tenta par deux fois, avec son ami Martinet comme passager, l'épreuve de Paris-Bruxelles, mais ne peut, gêné par le brouillard, revenir à Paris et enlever ainsi le prix de 100,000 fr. au hollandais Wynmalen.

En décembre 1910, il s'adjoignit, avec 3,200 mètres, le premier record de hauteur; puis, le 21 décembre 1910, enleva la Coupe Michelin, record de distance: 515 kilomètres 900 en 5 h. 59'.

Il parut rester inactif en 1911 parce qu'il installa une école à Compiègne; mais le 5 juillet 1912, chevalier de la Légion d'Honneur depuis le 26 janvier, il reprit en battant tous les records du monde de 10 à 150 kilomètres avec passagers. Il monta à 5,450 mètres le 17 septembre (record du monde); eut même mis Davies à 3,670 mètres; le 27 janvier grimpa à 5,700 mètres le 19 décembre, puis à 6,120 mètres le 27 décembre.

En 1913, le 22 février 1913, pour faire comme les autres, il boucla la boucle.

Ce qui caractérisait Legagneux ce furent non seulement sa courageuse activité, son étonnante audace, mais aussi sa constante simplicité, sa verve faubourienne, son inlassable gaieté.

Un de nos confrères parisiens, S. L., a d'ailleurs excellemment caractérisé en ces termes, le brave qui vient de disparaître: « Le brouillard l'accompagna, dit-il, jusqu'à la fin de sa vie. C'est que dans la légende merveilleuse de l'aviation, il représentait le peuple. Il en avait le courage tranquille et l'ingéniosité gémme. Il planait à 6,000 mètres quand il battait un record et emmenait ses passagers dans le ciel. Il plaisait quand, au Havre, il descendait avec un rapide et vertement, tombait comme une masse et qu'on le ramassait pantelant dans des débris de toile et de bois. Il a dû plaisanter quand il a bouclé la boucle. C'était le gavoche héroïque et joyeux que Paris a coutume de trouver chaque fois qu'il s'agit d'enrichir ses annales de quelque exploit. C'était l'enfant du peuple, pauvre d'argent, mais riche de courage; comme seule une vieille cité sait produire, et qui, à travers les siècles, flût par faire le plus bel armorial. »

Legagneux, pour l'aviation aura donné son sang d'ouvrier comme d'autres donneront leur sang d'aristocrate. Il avait compris, le petit faiseur de boules, que dans ce monde où l'on s'élève vers le ciel, même quand il y brise ses ailes, la France, plus que jamais, a besoin de héros.

Il semblerait que c'était l'embème de sa race qui s'élevait, toujours plus haut, toujours plus vite hors de portée des mains brutales, résimant tous les courages et permettant tous les espoirs. »

Pour nous qui avons applaudi à ses prouesses, nous saluons bien respectueusement cet homme valeureux qui personnifiait de si pittoresque façon le caractère français.

### A. PETIT.

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis à l'Elysée, sous la présidence de M. Clemenceau.

MM. Guithier, Augagneur et Daillier, qui représentent le gouvernement aux fêtes de Guernesey, et M. Ajam, encore souffrant, n'assistèrent pas à la délibération.

La Situation Extérieure

M. Viviani a renseigné le Conseil sur la situation extérieure et l'a entretenu de différentes questions de politique étrangère.

Mouvement Préfectoral

Le ministre de l'Intérieur a fait approuver un mouvement préfectoral.

L'Emprunt et le Budget de 1914

Le ministre des finances a donné au Conseil des renseignements sur les conditions très favorables dans lesquelles s'effectue l'emprunt; il a entretenu également ses collègues de la discussion de la loi de finances devant le Sénat et de l'incorporation dans cette loi du projet d'impôt sur le revenu.

La journée de huit heures dans les Mines

Le ministre du travail a rendu compte de la situation créée par l'application de la loi sur la durée du travail dans les mines de la Loire, du Nord, du Pas-de-Calais, où les conditions partielles sont en voie d'apaisement.

LES FÊTES DE GUERNESEY

GUERNESEY. — Au dîner offert aux ministres anglais et français, des toasts ont été portés au président de la République et au roi d'Angleterre.

Une fête de nuit très brillante a eu lieu en rade.

En ville, les marins français et anglais n'ont cessé de fraterniser.

LES BOMBES DES ANARCHISTES RUSSES

SOISSONS. — Hier après-midi, M. Kling, directeur du laboratoire municipal, a fait éclater une des bombes saisies sur les deux sujets russes arrêtés cette semaine.

L'explosion a été très violente; elle a fait en terre un trou d'une profondeur de cinquante centimètres.

M. Kling a déclaré que cet engin avait été fabriqué par un homme de métier et qu'il était très dangereux.

L'autre bombe sera transportée au laboratoire municipal de Paris.

GRÈVE DE MÉCANICIENS A PORTSMOUTH

PORTSMOUTH. — Soixante mécaniciens suisses ont été envoyés à l'arsenal de Woolwich.

On s'attend à ce que cent soixante mécaniciens suisses se mettent en grève aujourd'hui mais on ne croit pas que cette grève s'étende davantage.

MENACES CONTRE LE PRINCE HÉRITIÈRE DE SERBIE

BELGRADE. — Des lettres anonymes écrites en allemand et en hongrois et contenant des menaces contre le prince héritier, ont été reçues à la cour et au Ministère des affaires étrangères.

## Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

### DÉPÊCHES COMMERCIALES

#### MÉTAUX

LONDRES, 7 Juillet. Dépêche de 4 h. 30

	TON	COURS	HAUSSE	BAISSE
CUIVRE				
Comptant	calme	62 7/8	-/-	2/8
3 mois	calme	62 17/8	-/-	-/-
ETAIN				
Comptant	calme	145 -/-	-/-	20/-
3 mois	calme	146 10/-	-/-	20/-
FER				
Comptant	calme	51/3	-/-	-/-
3 mois	calme	51/7 1/2	1 d	-/-

Prix comparés avec ceux de la dernière Bourse du 6 juillet 1914.

NEW-YORK, 7 JUILLET

Cotons: juillet, baisse 12 points; août; baisse 12 points; octobre, baisse 9 points; janvier, baisse 10 points. — Soutenu.

Cafés: baisse 5 à 10 points.

NEW-YORK, 7 JUILLET

Cuivre Standard disp. 43 65

— septembre 43 70

Amalgamat. Cop. 71 18

Fer 44 75

CHICAGO, 7 JUILLET

Blé sur...	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Blé sur...	79 1/8	79 1/4	79 1/4	79 1/4
Mais sur...	62 1/2	62 1/2	62 1/2	62 1/2
Saindoux sur...	54 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2

## ACCIDENT aux Manœuvres Navales

### Le Sous-Marin "CALYPSO" coulé par un contre-torpilleur

L'Equipage est sauvé

Toulon. — Hier après-midi, à 4 heures, pendant les exercices de l'armée navale dans les parages d'Hyères, le sous-marin Calypso a été abordé par le contre-torpilleur Mousqueton, qui le couvrait, et a coulé en eau profonde.

Tout l'équipage du sous-marin a été sauvé. Les travaux de renflouement du Calypso paraissent devoir rencontrer de grosses difficultés en raison du fond par lequel le bâtiment a coulé.

C'est le contre-torpilleur Mousqueton qui a recueilli l'équipage du Calypso.

Le sous-marin faisait partie de la 2<sup>e</sup> escadrille, qui était commandée par le lieutenant de vaisseau Vornesay, ayant sous ses ordres les enseignes de vaisseau Aubert et Perrichon. L'abordage s'est produit au large du cap Camarat.

Le sang-froid de l'équipage lui vaut les félicitations de Djemal Pacha.

Toulon. — Djemal pacha qui se trouvait sur le Courbet avec les officiers de la mission, a félicité l'amiral Boué de Lapeyrière pour la présence d'esprit montrée par l'équipage du Calypso au moment de l'accident et pour le courage des autres équipages qui procéderaient au sauvetage.

L'amiral Boué de Lapeyrière a fait réunir sept heures toute l'armée navale dans les parages où l'accident s'est produit.

Les hommes du Calypso recueillis sur les contre-torpilleurs, seront ramenés à terre le plus tôt possible.

LE PARLEMENT

SENAT

Séance du 7 Juillet

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. Antonin Dubost président. Le Sénat a, après déclaration d'urgence, la convention pour la concession du chemin de fer de Tancarville à Fécamp.

L'IMPOT SUR LE REVENU

L'article 21 (les taxations d'office) est mis en discussion.

M. de La Batut développe un amendement tendant à supprimer le 2° de l'article qui est ainsi conçu : « Pour les bénéfices agricoles, le revenu imposable ne pourra dépasser une somme égale à la moitié de la valeur locative des terres exploitées. »

L'orateur dit que cet amendement a pour but de réserver la liberté au Sénat, lorsque se posera devant lui la question de la taxation des terres des cultivateurs agricoles.

M. Aimond, rapporteur général : M. de La Batut voudrait exempter de la supertaxe les revenus de la supertaxe ne frapperait que les revenus d'un mois 9,000 francs. Quand il s'agit d'une famille comprenant le mari, la femme et deux enfants, comme le projet ne compte les bénéfices agricoles que pour la moitié de la valeur locative des terres exploitées, les exploitations de 18,000 fr. de valeur locative échapperaient à la supertaxe.

M. de La Batut se déclare prêt à retirer son amendement s'il est entendu que la question de la taxation cadastrale des bénéfices agricoles demeure réservée.

M. Aimond, rapporteur général : C'est entendu.

M. Paul Doumer dit qu'à son avis, les bénéfices agricoles doivent échapper à toute taxation caduculaire ; mais, pour le moment, la question de cette taxation cadastrale doit demeurer réservée.

M. Cochet prend acte de cette déclaration.

M. de La Batut retire son amendement en prononçant acte, lui aussi, des déclarations faites en nom de la Commission.

M. Tournon à la parole pour développer un amendement qui a pour objet de modifier le 1° de l'article qui tend à établir que pour les professions assujetties à la patente, le revenu imposable ne pourra dépasser une somme égale à vingt-cinq fois (au lieu de quarante fois) le principal de la patente.

M. Tournon examine le fonctionnement de la déclaration d'office. Pour éviter cette surimposition, il est indispensable de distinguer entre les imposables ordinaires et ceux faisant partie d'une exploitation industrielle. La question vaut la peine d'être examinée attentivement. Elle présente pour les industriels, une grosse importance suivant qu'elle sera résolue dans un sens ou dans un autre. Et d'ailleurs, à titre de charge, le montant de cette valeur de son revenu industriel est de 90/0 ou de 37/0.

M. Noulens, ministre des finances : L'industriel, propriétaire de son usine, n'aura pas à payer, à la fois comme propriétaire et comme industriel, le déclarateur, comme revenu locatif, la valeur locative de son usine et, en outre, à titre de charge, le montant de cette valeur de son revenu industriel.

M. Tournon : Cette déclaration me donne satisfaction. Mais je voudrais que la solution indiquée par le ministre figurât dans le texte de la loi, afin d'éviter toute difficulté entre les contribuables et les contribuables.

M. Noulens, ministre des finances : Je m'engage formellement à insérer dans les instructions aux contribuables la solution que j'ai indiquée au Sénat et qui est conforme à l'esprit et à la lettre de la loi. En adoptant cette solution, nous ne ferons qu'appliquer la loi.

M. Tournon : Devant l'engagement formel de M. le ministre, je n'insiste pas. (Très bien.)

Je passe à la question du coefficient applicable au principal de la patente. Le demandeur de ce coefficient soit de 25 au lieu de 40. Le coefficient de 40 est évidemment excessif pour le gros patentaire ; il est, au contraire, insuffisant pour les petits. En bonne justice, le coefficient devrait augmenter à mesure que la patente diminue. C'est la thèse que j'ai soutenue, devant la commission de l'impôt sur le revenu, la délégation du comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Pour ma part, j'avais proposé à la Commission de faire varier les coefficients suivant les groupes de professions. Aujourd'hui, je lance dans le débat l'idée de quatre coefficients seulement, un pour chaque fabrication de patente. En tout cas, pour les gros

patentables, les seuls qu'atteindra le nouvel impôt, le coefficient de 40 est excessif. Je demande au Sénat de le ramener à 25. (Très bien.)

Le Rapporteur général propose, à titre transitoire, que le coefficient appliqué au principal de la patente soit réduit à 30/0 pour les professions soumises au tableau C. M. Tournon retire son amendement.

L'article 21 est adopté. L'article 22 est également adopté.

Sur l'article 23, M. Grojean demande que le délai de dix jours accordé aux propriétaires pour donner au percepteur avis du démantèlement des locaux, soit porté à vingt jours.

L'article 23, ainsi modifié, est repoussé après proposition.

Sur l'article 24, M. Boivin-Champeaux présente un amendement tendant à la création d'un chef-lieu de chaque département, d'une juridiction spéciale pour examiner les réclamations sur l'impôt sur le revenu.

Cet amendement est repoussé. Les articles 24 à 27 sont adoptés.

L'article 27 porte que l'impôt sur le revenu sera appliqué à partir du 1er janvier 1915. Le Sénat adopte ensuite divers articles réservés de la loi de finances.

Avant le vote sur l'ensemble, M. Riout fait entendre une protestation.

M. Tournon déclare : « Nous restons hostiles à l'impôt personnel, mais nous sommes résignés à discuter de bonne foi le projet. Aucun de nous n'a jamais saboté la loi. Au contraire, nous avons cherché à la rendre moins onéreuse, plus supportable. »

M. Riout réplique qu'un groupe différent du nôtre à la Chambre, fera une opposition systématique. Nous ne voulons pas être comparés à ce groupe. Dans l'intérêt supérieur de la Patrie, nous voterons le budget français ! (Applaudissements prolongés.)

Le Budget est voté. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité de 267 voix.

Sur la demande de M. Viviani, et malgré l'opposition de M. Flandin et de M. Dolabaye, le Sénat décide d'inscrire en tête de son ordre du jour la discussion du projet relatif à la semaine anglaise.

La prochaine séance est fixée à aujourd'hui mercredi.

La séance est levée à 8 heures.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 7 juillet

La séance est ouverte à 2 h. 45, sous la présidence de M. Paul Deschamps, président.

L'Élection de M. Lacotte. L'ordre du jour appelle le second tour de scrutin sur les conclusions du 1er bureau, tendant à annuler l'élection de M. Lacotte (2e bureau) en faveur de M. Tournon.

Les conclusions du bureau sont adoptées par 173 voix contre 106.

M. Lacotte est invalidé, mais le dossier n'est pas renvoyé au ministère de la justice.

Voix à droite : Il n'y a rien dans ce dossier.

Plusieurs voix : C'est scandaleux !

Comptes et Crédits. Un projet portant règlement définitif des comptes de la Chambre des Députés pour l'exercice 1913 est adopté sans discussion.

Ces comptes sont en recettes à 12,157,399 fr. 45 ; en dépenses à 12,033,292 francs 57, soit un excédent de recettes de 124,106 fr. 88 qui, après divers prélèvements, se trouve réduit à 44,100 fr. 23.

Cette somme sera inscrite au compte spécial « fonds de secours à d'anciens députés et à leurs familles ». La Chambre vote ensuite, sans débat :

1° Un crédit extraordinaire de 25,000 fr. à titre de secours aux Français victimes des troubles du Mexique ;

2° Un crédit supplémentaire de 40,000 fr. pour les dépenses de la Commission financière des affaires balkaniques ;

3° Un crédit supplémentaire de 24,974 fr. applicable, pour la période du 15 juin au 31 décembre 1914, au nouveau sous-secrétariat d'Etat des affaires étrangères ;

4° Un crédit supplémentaire de 10 millions pour l'expropriation de la forêt d'En ;

5° Un crédit supplémentaire de 280,000 fr. pour aménagement de nouveaux ateliers à l'Impprimerie Nationale, rue de la Convention.

Le projet de loi est adopté par 428 voix contre 106.

L'Élection des Sabes-d'Olonne. On passe à la discussion des opérations électorales de la 1re circonscription des Sabes-d'Olonne.

s'appuyant sur le bras du marquis, qui était descendu le premier.

— Tout est prêt pour nous recevoir ? demanda-t-elle à Marion avec un cynisme qui acheva de déconcerter celle-ci.

Cette impression n'échappa pas au marquis.

— Marion, dit-il à celle-ci, voici Mme la marquise de Caravan, vous aurez à lui obéir désormais comme à moi-même.

Marion s'inclina sans répondre.

Le lendemain elle se servait du père Aubry pour avoir des renseignements à la mairie, où celui-ci apprenait que jamais M. le marquis n'avait demandé les papiers qui lui étaient indispensables pour se marier.

Quelques jours après leur arrivée, la marquise donnait ordre à la femme de chambre qui était venue la rejoindre le lendemain au château, ainsi qu'une cuisinière et un valet de pied, de préparer une chambre pour M. le duc de Dyonis, ami de M. le marquis.

Le duc arrivait, en effet, le soir même. Marion et son père avaient été frappés du changement qui s'était opéré dans toute la personne du marquis, dans le cours de ces treize années d'absence.

Jadis vigoureux, le verbe haut, le teint vivement coloré, le geste brusque et le caractère violent, il revenait pâle, maigre, la parole faible, le regard indécis, le geste hésitant ; bref, il n'était plus que l'ombre de lui-même.

A partir du jour où le duc de Dyonis vint s'installer au château, son état empira rapidement et au bout d'un mois il ne pouvait plus quitter le lit.

Le 11e bureau demande la validation ; M. Driant la combat.

Par 237 voix contre 79, M. Picaud est validé.

Le Travail dans les Mines. Le président fait connaître qu'il a reçu de M. Durafour une demande d'interpellation sur l'application de la loi du 3 décembre 1913 sur les mines.

M. Viviani propose de séjurer jeudi pour la discussion de cette interpellation, mais M. Durafour insiste pour la discussion immédiate.

Il en est ainsi ordonné. M. Durafour déclare alors que le délai de six mois pour l'application de la loi de 1913 a été mis à profit par les Compagnies minières pour violer les dispositions de la loi.

L'écart entre la remonte et la descente des ouvriers devait être d'un quart d'heure et exceptionnellement d'un demi-heure ; c'est l'exception qui est devenue la règle, de telle sorte que c'est plus la journée de huit heures mais la journée de neuf heures pour les ouvriers mineurs.

L'orateur met en lumière les dispositions conciliantes des délégués des mineurs ; il rend hommage au ministre du travail pour les efforts qui ont été faits pour résoudre le conflit.

L'orateur lui demande de rassurer les ouvriers en déclarant qu'il est décidé à faire appliquer la loi de façon que les ouvriers ne restent que huit heures dans les mines.

Le Ministre du Travail dit qu'il a fait une déclaration très nette à ce sujet à une délégation des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. La situation n'a pas pris le caractère de gravité que l'on pouvait redouter. Il tiendra la main à l'application de la loi, dans son esprit et dans sa lettre.

Après quelques observations, la Chambre adopte un ordre du jour de confiance de MM. Dubief et Morin.

L'orateur lui demande de rassurer les ouvriers en déclarant qu'il est décidé à faire appliquer la loi de façon que les ouvriers ne restent que huit heures dans les mines.

Le Ministre du Travail dit qu'il a fait une déclaration très nette à ce sujet à une délégation des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. La situation n'a pas pris le caractère de gravité que l'on pouvait redouter. Il tiendra la main à l'application de la loi, dans son esprit et dans sa lettre.

Après quelques observations, la Chambre adopte un ordre du jour de confiance de MM. Dubief et Morin.

Le Budget. A la reprise, le ministre des finances dépose le budget de 1914, modifié par le Sénat.

Le projet est renvoyé à la Commission des crédits.

M. Clémentel dépose, au nom de la Commission des crédits, un rapport dont la discussion aura lieu jeudi.

La séance est levée à 8 heures. Séance aujourd'hui mercredi.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. Les Effectifs de la Marine. Le Deutscher Kurier apprend que le nouveau budget de la marine pour l'exercice 1915 prévoit une augmentation considérable des effectifs.

Cette nouvelle se rattache directement à une nouvelle analogie plus ou moins confirmée par le Lokal-zeitung.

Le Deutscher Kurier fait connaître les arguments dont se servira le gouvernement. L'expérience des dernières années aurait démontré que des conflits qui menacent la vie et la propriété des sujets allemands éclatent souvent à un moment où plusieurs points du monde. Il en résulte que la nécessité de réaliser le programme relatif à l'escadre d'outre-mer, qui doit être composée, selon les dispositions de la loi navale, de huit grands croiseurs et de dix petits croiseurs.

Mais actuellement, des quatre grands croiseurs stationnaires qui sont prévus pour que les intérêts allemands puissent être partout protégés d'une façon efficace, deux seulement ont en service, et l'escadre volante qui doit être chargée d'intervenir partout en cas de besoin, n'existerait que sur le papier.

C'est là les raisons qu'indiquerait l'administration navale pour obtenir une augmentation des effectifs qui répondrait aux exigences de la loi actuellement en vigueur.

INFORMATIONS

Les Trente Millions de l'Oncle d'Amérique. Les trois cent cinquante habitants de la petite localité de Fraissinet-de-Fourques, en Lozère, qui n'y a guère, émettent généralement et sans qu'ils perdent leur tranquillité.

Un cabinet, dans la rue, sur le seuil des portes, ce ne sont que concubines. On ne parle que de millions, d'héritages, d'ocles d'Amérique. On ne voit que gens affairés, préoccupés, mystérieux. Des amitiés qu'on croit solides semblent être retournées. Des mariages se sont rompus, écartés, croiraient que tous et toutes ont perdu la tête.

Une nouvelle parvenue d'Amérique a motivé ce changement de la mentalité et des attitudes de cette courageuse population de laborieux.

D'après cette nouvelle magique, un enfant du pays, parti depuis de longues années pour la Californie et dont on n'entendait jamais plus parler, serait mort, laissant une fortune d'une trentaine de millions.

quelques jours surtout il est en proie à une perpétuelle débauche, et une influence contraire tendrait à détruire tout ce que j'ai fait avec tant de peine. Il cherche à se soustraire à ma domination et il y a quelques jours je lui surpris en train d'écrire à un parent, banquier à Grenoble, qui lui priait de le venir voir le plus tôt possible.

— Vous l'en avez dissuadé sans doute ?

— Au contraire, je l'ai engagé à terminer sa lettre, qu'il a remise à son valet de pied, avec ordre de la porter sans retard à Grenoble. Mais j'avais fait atteler pendant ce temps, je me suis fait donner la lettre par cet homme en lui disant que je me chargeais de la remettre moi-même, puisque j'avais affaire à Grenoble, où je me suis rendu en effet, dans le seul but de lui donner le change, mais après avoir lu et détruit cette lettre, dans laquelle il parlait à son parent d'une somme considérable qu'il avait à lui confier.

— Ce danger peut renaitre.

— C'est pourquoi il faut en finir cette nuit même, dit la marquise en baissant la voix.

Et, allant prendre une tasse sur la cheminée, elle s'approcha du malade en lui disant :

— Quel prétexte lui avez-vous donné pour l'y résoudre ?

— Sa santé.

— Comment ?

— Je lui ai fait entendre que le séjour de l'Italie pouvait seul le rétablir et qu'il avait tout intérêt à réaliser ainsi sa fortune pour vivre en pays étranger. Il s'est laissé convaincre, ou plutôt il a cédé à mon influence, que le domaine complètement dépeuplé depuis l'émigration de toutes ses facultés ; mais je vous le répète, depuis

qui, faute d'héritiers connus là-bas, va tomber en désuétude.

L'onde d'Amérique se nommait Combemale et les Combemale sont particulièrement nombreux à Fraissinet-de-Fourques et dans la région.

Chaque famille de ce nom se croit des liens de parenté avec le défunt multimillionnaire et se met en mesure d'établir, par cette parenté, des droits à ce colossal héritage.

Chacun se dispute ses papiers de famille, qu'il faut dans les archives de la mairie et dans les minutes des notaires. Telle jeune fille, tel jeune homme qui, peu fortuné, avait engagé sa parole en vue d'un mariage, n'est plus si pressé de tenir sa promesse, maintenant qu'il ou elle attend des millions.

Le Courrier de la Presse (bureau de comptes de journaux), 21, boulevard Montmartre, Paris, lit 8,000 journaux par jour.

LE PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

12 Pages 5 Centimes 12 Pages. Tous les Mercredis

12 pages en couleurs et en noir, des romans, contes, nouvelles, des fantaisies d'excellents écrivains, des poésies, jeux d'esprit et des concours aux prix alléchants, voilà ce que donne pur 5 centimes le Petit Havre Illustré.

Au reste on en jugera par le sommaire du numéro de cette semaine dont l'éloquence n'a pas besoin d'être soulignée.

Romans illustrés : Marie Rose, la mignon du Nord, Tom le dompteur, Miss Penny milliardaire, Rita la Tzigane, Pisonne avec sa chambre ; contes et nouvelles : le retour de l'Enfant prodige, deux histoires de lait, un matou in petto surpris, cent pour cent ; histoires en images : le brillant magicien, Encore un mariage raté, Anatole Habillard mis en pièces, Un arriéré, Une bonne farce, le cigare et le paover, Une prédiction qui s'accomplit, Mame Tanguy, marchande des 4 saisons.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS. Paris, 7 juillet, 11 h. 15. Extrêmes barométriques : 763 millim. à Toulouse, 760 millim. à Nice.

Direction Nord-Est. Temps probable : Vent d'entre Sud et Ouest, nuageux, quelques averses, temps chaud.

PAR-ÇI, PAR-LÀ

La Double Boucle. C'est un brave garçon, c'est assés un brave, tout court, qui vient de disparaître tragiquement, broyé par son oiseau desmarré.

La mort qu'il frola souvent, que laquelle il sembla jouer, narguant ses tristesses, déjouant ses ruses, la mort a fini par le surprendre et l'étrasser.

C'est un bon cœur et un grand courage qu'elle vient de ravir à l'aviation française.

Legagneux s'y était consacré avec un entrain, une belle humeur, une innocente du danger qui servaient longtemps son succès et sa chance. Il avait consacré sa gaieté faubourienne, son rire, ses facilités. Parti d'origines modestes, il était devenu « peuple » en en gardant les traits les meilleurs, la spontanéité du mot, la générosité sans calcul, la franchise joyeuse. Et le populaire était tout de suite allé vers ce jeune qui l'aimait d'une affection reconnaissante, pour les témoignages de sympathie qu'il lui donnait, pour la renommée qu'il lui forgeait à coups d'ovations.

On a dit que Legagneux tint absolument à voler l'autre jour, pour offrir à l'œil à des ouvriers le spectacle qu'ils n'osaient demander. Tout le brave garçon, toute sa nature simple et cordiale est dans ce dernier geste.

Sur le champ du Hoc, lors de notre meeting d'aviation, un accident le plaqua sur le sol. On le dégagea en hâte des débris de son appareil. Legagneux en fut retiré évanoui, passablement endolori, mais heureusement sans blessures graves.

Revenue à lui, il constata qu'une main de mal-faiteur s'était glissée parmi celles venues à son secours et qu'on lui avait soustrait sa montre. Il en conçut une grosse peine qu'il cicatriza d'une boutade :

— C'était probablement pour m'empêcher de voir combien de temps je suis resté en syncope !

Quelques jours après, nous l'avions assis à notre table. Des camarades s'étaient groupés. Une souscription discrète nous permit d'acheter une montre d'or, de l'offrir au convalescent. La guérison était complète au dessert.

Un ami personnel voulut bien me charger de lui remettre, en outre, une somme rondelette, en témoignage d'admiration, mais il avait insisté pour que l'anonymat fut respecté. Et, naturellement, je gardai secret le nom du donateur.

— Ça, c'est rudement chic, tout de même, me souffla ce grand garsvache de Legagneux, ça vaut plus que le double. Ça voudrait le quadruple si j'avais la joie de pouvoir remercier directement !...

Pourquoi faut-il que les spectacles d'aérobatie, les extraordinaires prouesses, les « exhibitions » périlleuses les prennent tous, les uns après les autres, même les plus sages, pour en faire des héros de fêtes publiques que le banquisme accapare peu à peu ?

Pourquoi faut-il que tant de crâne et beau courage, tant de souriante jeunesse sombrent ainsi à jamais, quand l'aviation française, qui doit utiliser leurs services pour une grande œuvre, est en droit de mettre en eux tant de confiance et de patriotique espoir ?

ALBERT-HENRI SCHMIDT.

ŒUVRE HAVRAISE

DES Colonies Scolaires de Vacances. La Kermesse des 11, 12, 13 et 14 Juillet

GRAND CONCERT DE GALA

Sous le patronage de la municipalité, c'est une manifestation artistique que prépare la Commission musicale pour le Gala qui se tiendra au Grand-Théâtre, à 8 h. 3/4, le samedi 11 juillet prochain.

Notre belle Société chorale la Lyre Havraise s'y fera entendre concurremment avec notre excellente musique militaire, puis ensemble dans un Ode Triomphal qui sera le final de cette soirée usuelle.

Cherteront notamment : Mlle Lily Delivet, soprano léger, dans l'air du Rossignol des Noces de Jeannette ; Mlle Odette Giolletti, soprano dramatique, dans un fragment du Cid et dans le Duo de Thérèse.

Mlle Isabelle Cadoret dira avec charme une adaptation musicale et une délicate Solitude pour les petits qui manquent de soleil, écrit pour la circonstance avec le sentiment habituel de notre dévoué confrère André Huguard.

M. Georges Leprestre, basse chantante et Kock, baryton, donneront aussi leur concours. L'un dans Thème et le second dans un chœur patriotique de Selenick.

M. Henri Woollet accompagnera deux de ses dernières mélodies.

M. Arthur Honneger, violoniste du Conservatoire de Paris, M. René Gosselin de la Schola Cantorum avec Mlle Chant, premier prix du Conservatoire de Bordeaux qui formeront un ensemble si parfait, exécuteront un Trio classique.

La bienveillance qui a guidé toute cette pléiade d'artistes émérites, constitue une si belle soirée pour les amateurs de musique que la location sera ouverte comme d'usage, au bureau du Théâtre, jeudi matin, à raison de 0 fr. 25.

Le prix des places est fixé comme il suit :

Baignoires, stalles et parquet... 2 fr. — Première galerie... 1 fr. 50 — Troisième galerie... 0 fr. 50 — Parterre et loges... 3 fr. — Deuxième galerie et parterre... 1 fr. — Quatrième... 0 fr. 25

Le Comité de l'Œuvre Havraise des Colonies Scolaires de Vacances demande des jeunes vendeurs pour la vente en ville du programme des fêtes (remises).

Deux personnes très qualifiées pour faire les honneurs à la Kermesse sont également demandées.

S'adresser à la Permanence à l'Hôtel de Ville, rez-de-chaussée, pavillon Ouest.

Le Baccalauréat. Voici la suite de la liste des candidats au baccalauréat déclarés admissibles devant la Faculté de Caen :

DEUXIÈME PARTIE. — Mathématiques. — Centre de Rouen : MM. Guitton, Surra, Egnot. Centre de Caen : MM. Armagis, Badin, Cartier, Collu, Elopard, Quévroux, Tessière, Colombel, Vathan, Payant.

DEUXIÈME PARTIE. — Philosophie. — Centre de Caen : MM. Catherine, Lison, Lefèvre, Lemaitre, Riou, Camus, Dutoir, Raoul Duval, Jean Ribard, G. Hémotte, Ratier. Centre de Rouen : MM. Causville, de Conespe, Delalande, Desmare, Desvarennes, Jarry, Lécol, Mackiewicz, Picard, de Ribillard, de Bauréville, Smou, Varin, Vilhès, Azouf, B. Zore, Cuvé, Guérin, Mlle Henry Couvet, Lecellard, Lesouff, Pichereau, Asseline, Chevalier, Daret, Delaune, Fehr, Lévy, Paradis, Revécho, Mlle Rose Badin.

Dans les Lycées et Collèges. Sont nommés : M. Lesaint, professeur, directeur du Petit Lycée de Pécamp, est nommé principal du Collège de Pécamp (emploi nouveau).

M. Kornprobst, économiste au Lycée du Havre, est nommé économiste au Lycée du Parc, à Lyons.

M. Maillard, économiste au Lycée de Saint-Quentin, est nommé économiste au Lycée du Havre, en remplacement de M. Kornprobst.

POUR VOS PENDULES VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX CHEZ GALIBERT, 18, Place de la République, 300 MODÈLES de 30 à 800 fr. Marche et Ressort garantis 3 ans

Dans les P. T. T. MM. Levallant, facteur à S. T. T. et Jeanne sont nommés facteurs des postes au Havre.

XXVIII. UN SOUPIR ATTENDU

« Après avoir bu, le malade était retom-

Association Française pour l'Avancement des Sciences

CONGRÈS DU HAVRE

Depuis plusieurs années, des manifestations d'ordre scientifique ont été organisées en France et en Angleterse par des sociétés savantes. La ville du Havre fut des premières à entrer dans cette voie ; le fait n'a rien de surprenant puisque beaucoup d'Anglais résident dans notre cité et ont su créer un courant important d'affaires ; d'autre part, nos sommités nous sont voisines immédiates de l'Angleterre ?

Aussi on a pu assister au Havre, en ces dernières années, à des fêtes franco-anglaises, ayant pour but de réunir fraternellement tantôt les Assemblées municipales du Havre et de Southampton, tantôt des groupements commerciaux des deux nationalités.

Aujourd'hui, la nouvelle fête anglo-française qui se prépare, grâce à l'activité de l'Association française pour l'avancement des sciences, ne le cèdera en rien aux précédentes. Elle aura même un caractère nouveau puisqu'elle tend à réunir pendant une semaine entière les savants les plus qualifiés des deux pays.

Aux fêtes municipales et commerciales qui ont déjà eu lieu viendront s'ajouter de grandes assises scientifiques anglo-françaises.

L'Association française pour l'avancement des sciences possède une soeur aînée anglaise, « la British Association », et les deux groupements ont résolu de fusionner au Havre à l'occasion de leur meeting annuel.

Pareil fait s'est produit à Boulogne-sur-Mer en 1899 : Lord Syster honora cette fête de sa présence.

Cette année, l'Angleterre a tenu à déléguer au Havre un de ses plus grands savants, Sir William Ramsay, l'illustre chimiste anglais, membre correspondant de l'Institut, officier de la Légion d'Honneur, sera notre hôte pendant la durée du Congrès. Avec lui, d'autres notoriétés instruiront toutes les branches de la science anglaise viendront dans nos murs.

Du côté français, en dehors de M. le professeur Guérier, membre de l'Institut, président du Congrès

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de Vente

**GALERIES DU HAVRE**

La plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest

Demain JEUDI 9 JUILLET

**VOYAGE - COUTELLERIE**

**SOLDES**

Nouveautés d'Eté

A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Grand Choix d'Articles pour Illuminations et Décorations

Prix spéciaux par quantités

**Le Poisson au Havre**

Hier est entré au port le chalutier à vapeur *Vulcan*, venant de Lorient.

Ce navire a apporté 160 caisses de poisson, pêché pendant le voyage, et dont une partie a été mise en vente sur notre marché.

Le *Vulcan*, ex *Vulcan*, appartenant à la Société des Pêcheries à Vapeur de Lorient. Il a été construit en 1895 à Lorient; c'est un navire de 247 tx 17 de jauge totale et 94 tx 43 de jauge nette; il mesure 35 m. 05 de long, 6 m. 36 de large, 4 m. de tirant d'eau avec un port en lourd de 250 tonnes.

Acheté par la Société lorientaise en 1907, il est doté d'une machine de 350 HP, lui fournissant une vitesse de 14 nœuds 2.

Ce navire fera dorénavant la pêche pour notre port. M. A. Quélet, mareyeur, rue d'Estimauville, qui vient de créer la Société des Pêcheries à voiles et à vapeur de la baie de Seine, en est le consignataire.

Deux autres chalutiers à vapeur de la même Société doivent venir au mois de septembre prochain pour faire la pêche dans nos mers avec le *Vulcan*, que commande le capitaine Menard, maître de pêche au Havre.

C'est là une entreprise intéressante dont devra profiter notre industrie locale, car il est curieux de constater qu'actuellement un seul chalutier à vapeur du Havre y apporte sa pêche. Pour l'importante consommation de la région, notre marché, en dehors du produit de la petite pêche pratiquée par les flotilles du Havre, d'Houloué, Trouville, etc., devait s'approvisionner de gros poissons près des entreprises de Dieppe, Boulogne, etc.

Ces entreprises sont prospères, la preuve en est dans la construction faite aux chantiers Normand des beaux navires *Paris* et *Asie*, commandés par une maison de Boulogne.

On ne voit pas de raison empêchant cette industrie de réussir au Havre comme ailleurs. Notre marché, qui devrait être exportateur au lieu d'être réceptionnaire, a de gros approvisionnements à pourvoir telles nos grandes Compagnies de navigation qui le plus souvent se voient obligées de se fournir au dehors.

L'armement a également à y gagner; Le Havre, qui possède des formes de radoub bien outillées, où rien n'est fait pour les pêcheries des autres ports, est tout désigné comme siège des entreprises de ce genre.

Notre place ne faisait guère qu'une pêche productive, celle du hareng; or, cette campagne est éphémère et au dernier elle tombe à peu près nulle. Il est désirable que cette nouvelle entreprise réussisse. Elle apportera en première main du poisson sur notre marché, ce qui nous permettra de nous procurer un loin arrivait souvent quelque peu fatigué par son voyage.

M. HATTENVILLE.

**Les Navires Hôpitaux**

Le navire hôpital *Sainte-Jehanne*, après avoir charbonné à Sydney, cap Breton, avait quitté ce port le 14 juin pour sa seconde croisière sur les bancs de Terre-Neuve. Il a parcouru les lieux de pêche pendant quinze jours, communiquant avec 308 navires, dont une centaine de consultations, distribuant 7,500 lettres. En rentrant à Saint-Pierre le 29, il a déposé à l'hôpital 10 malades recueillis en mer et remis à la poste, 4,678 lettres reçues des pêcheurs pour leurs familles.

La *Sainte-Jehanne* repartira incessamment pour les bancs.

Le *Notre-Dame-de-la-Mer* est arrivé le 3 juillet à l'Ankardston, de retour de sa croisière dans la Mer du Nord, où son passage a été marqué à Aberdeen par une imposante manifestation de sympathie en faveur des Oeuvres de Mer. En rentrant en Islande, le navire hôpital a donné l'assistance à 48 bâtiments pêcheurs, à bord desquels 19 malades ont été soignés du docteur et 344 lettres ont été distribuées aux équipages, qui ont été remis à envoyer en France.

Le *Notre-Dame-de-la-Mer* se prépare à repartir pour une nouvelle croisière qui comprendra la tour complète de l'Islande par le Nord, si les gages le permettent.

**Les Manœuvres Navales en Manche**

Les navires de la deuxième escadre légère et de la division navale d'instruction de l'Océan, ont terminé à Cherbourg lundi leur ravitaillement en vivres, matériel, charbon et matières grasses.

En ce qui concerne l'embarquement du charbon on est resté complétement satisfait, plus que le port de Cherbourg ne possédait pas le matériel flottant nécessaire pour ravitailler une escadre de l'importance de celle qui se trouve actuellement sur rade. Aussi les navires se sont-ils vus dans l'obligation de ne faire que la moitié du plein des soutes, ce qui les obligea à charbonner à Brest.

Les deux divisions navales ont repris le soir, à 6 heures, pour continuer leurs exercices par l'attaque et le forçement du goulet du port de Brest.

En rentrant au port, le sous-marin *Giffard* s'est jeté sur le moussin Nord-Est de la passe du bassin Charles X de l'arsenal, se faisant de graves avaries à l'avant. Il a été aussitôt conduit dans une cale de radoub, où une Commission examinera l'importance des avaries.

**Concours Agricole de Goderville**

Parmi les Maisons de notre région ayant pris part au Concours agricole de Goderville qui a eu lieu dimanche dernier, nous relevons la Maison E.-G. Mouquet, 43, rue Bonnaville, au Havre, qui reçoit le diplôme d'honneur, hors concours, pour ses divers produits mélangés. Le *Nudruff*, le *Fee-Mel*, le *Harve de Raisin mélangé* et *Paille mélangée*, destinés à l'alimentation hygiénique et économique des chevaux et de bêtes de travail, du reste, déjà fort connus et très utilisés sur notre place.

**La mise à l'eau du Sous-Marin Bellone**

L'arsenal de Rochefort mettra à l'eau, aujourd'hui mercredi, le sous-marin *Bellone*, qui fut monté sur cale en 1913 et qui entrera en service à la fin de cette année.

Les caractéristiques de ce bâtiment sont les suivantes: longueur 60 m. 60, largeur 5 m. 40, déplacement 520 tonnes, tirant d'eau arrière 3 m. 600, armement 8 tubes lance-torpilles; son état-major comprend 3 officiers et son équipage 26 hommes.

Le *Bellone* sera actionné par des moteurs à pétrole. La puissance prévue de ses machines est de 2,100 chevaux.

Muni de deux hélices, il réalisera une vitesse de 17 nœuds 50.

**BACCALAURÉAT D'OCTOBRE**

Préparation aux Langues Vivantes ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL

Leçons particulières et Cours

ÉCOLE BERLITZ, 94, boulevard François-1<sup>er</sup>

**Mordu par un Chien**

Vers six heures, lundi soir, M. Auguste Collet, demeurant à Gravelle, cité Boreut, passait rue Labédoyère, lorsqu'un chien appartenant à M. Lousouarn, débauché, demeurant au n° 70 de cette rue, se jeta sur lui et le mordit au mollet gauche.

La blessure ne paraît pas présenter de gravité. M. Lousouarn a été invité à faire examiner son chien par un vétérinaire.

**Le Torchon brûlait**

Dans la soirée de lundi, M. Pierre Le Doré, âgé de 45 ans, marin, demeurant 21, rue Lesueur, est allé porter plainte à la police contre son irascible épouse qui venait de le frapper, au cours d'une discussion, pour un mouff foulé, de trois ou quatre coups de tisonnier à la tête.

M. Le Doré portait en effet plusieurs blessures et p. r. d. du sang abondamment.

Le gardien de la paix Gruel le conduisit à la pharmacie Houlbregue, rue Casimir-Daigville. Les soins qui lui furent prodigués lui permirent de rentrer à son logis.

**Concours Agricole de Goderville**

Parmi les Maisons de notre région ayant pris part au Concours agricole de Goderville qui a eu lieu dimanche dernier, nous relevons la Maison E.-G. Mouquet, 43, rue Bonnaville, au Havre, qui reçoit le diplôme d'honneur, hors concours, pour ses divers produits mélangés. Le *Nudruff*, le *Fee-Mel*, le *Harve de Raisin mélangé* et *Paille mélangée*, destinés à l'alimentation hygiénique et économique des chevaux et de bêtes de travail, du reste, déjà fort connus et très utilisés sur notre place.

**Vol au Tir**

Nous avons plus souvent à relater des vols à la tire. Cette fois, c'est un vol au tir, dont M. Julien Hourard, demeurant 2, rue Emile-Renouf, a été victime, que nous avons à enregistrer.

M. Hourard est tenancier d'un tir installé à la fête Saint-François.

Vers huit heures, lundi soir, deux individus vinrent faire un carton, mais après le départ M. Hourard constata la disparition de son fusil Flouret d'un valeur de 30 francs et d'un harmonica valant 2 fr. 95.

Le propriétaire du tir a porté plainte.

**BIÈRES OUEST**

Les plus hautes récompenses aux expositions internationales et universelles.

TURIN 1911: LE GRAND PRIX GAND 1913: MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

**Vol**

Un nommé Georges Barbet, âgé de 34 ans, marchand de bouteilles, demeurant rue Massillon, 3, a été arrêté lundi soir à l'inculpation de vol d'une petite pompe à eau d'une valeur de 25 francs, dans un chantier de charbon appartenant à M. Philippe, négociant, rue Berthelet 26.

Barbet sera mis à la disposition du parquet.

**Conférences et Cours**

**Instruction Primaire**

Certificat d'Aptitude Pédagogique

Le Comité Havrais de préparation au C. A. P. continue ses cours par correspondance et ses causeries pédagogiques gratuites; la 18<sup>e</sup> réunion aura lieu le dimanche 13 juillet, à 10 h. 1/2 précise, à l'école de la rue de l'Observatoire.

Toutes les institutrices et tous les instituteurs stagiaires (sans en excepter les suppléants), sont cordialement invités à suivre ces causeries préparant directement à l'examen de février 1915.

Jeudi prochain, 9 juillet, M. Poissant traitera de l'écrouderie. Ses causeries. Moyens de la combattre.

**Université Populaire.** — Ce soir, à 8 h. 45, à l'Hôtel de Ville, salon Ouest, quinzième Conférence organisée par le Cercle Musical de l'U. P. Sujet traité: Chopin et Debussy, auditions de mélodies par Mlle L. Clivet, et de pièces de piano par Mlle M. Chapt.

Prière de se munir de sa carte de sociétaire.

**Bulletin des Sports**

**Société des Régates du Havre**

Programme des courses données sous le patronage du Yacht Club de France:

**PRIX D'HONNEUR**

Prix d'honneur de la série des 10 mètres, couru au nombre de points obtenus dans les courses des 11, 12, 13, 14, 17 et 28 juillet: une coupe offerte par M. S. R. H.

Prix d'honneur de la série des 8 mètres, couru au nombre de points obtenus dans les courses des 11, 12, 13, 14, 17 et 28 juillet: un vase de Sèvres offert par M. le sous-secrétaire des Beaux-Arts.

Prix d'honneur de la série des 6 mètres, également couru au nombre de points obtenus dans les courses des 11, 12, 13, 14, 17 et 28 juillet: un vase de Sèvres offert par M. le ministre des travaux publics.

Prix d'honneur des monotypes, couru au nombre de points dans les quatre premières journées: un objet d'art offert par M. le ministre de la Marine.

**Coque Challenge L.-H. Lerch pour Yachts de 6 mètres de la Jauge internationale**

**CLASSEMENT.** — La coque est remise pour un an et concourra ayant fait le minimum de temps dans les courses des 11, 12, 13, 14, 17 et 28 juillet de la Société des régates du Havre et dans la course du 14 juillet du Sport nautique de France. Les vainqueurs gagneront cette coupe trois années consécutives pour un devis propriétaire.

Les yachts devront être barrés par des Gentlemen.

**PREMIER JOUR**

Samedi 11 Juillet 1914

**Courses Internationales de Yachts à voiles avec Amateurs à la barre, pour yachts des séries de 3 mètres et 8 mètres.**

**1<sup>re</sup> Course.** — 5<sup>e</sup> série. — 10 mètres. — Départ volé. — Parcours: 24 milles marins. — 1 h., départ. — Prix: 900 fr. en temps prime, offerts: 650 fr. par la Chambre de Commerce du Havre et 250 fr. par M. Général, maire du Havre. — Arrivé offert par M. Théron, président de la République.

**2<sup>e</sup> Course.** — 7<sup>e</sup> série. — 8 mètres. — Parcours: 19 milles marins 8/10. — A 1 h. 15, départ. — Prix: 700 fr. en temps prime, offerts par la Ville du Havre. — Arrivé: plaquette de vermeil offerte par M. Théron, président de la S. R. H. — Au deuxième: Une plaquette en argent offerte par le Syndicat des Courtiers et Agents de Change du Havre.

**3<sup>e</sup> Course.** — 9<sup>e</sup> série. — 6 mètres. — Parcours: 12 milles marins 8/10. — A 1 h. 30, départ. — Prix: 700 fr. en temps prime, offerts: 500 fr. par les Chemins de Fer de l'Ouest-Etat et 200 fr. par la Chambre de Commerce du Havre. — Arrivé: offert par le Yacht Club de France. — Au deuxième: Une plaquette en argent offerte par la Compagnie des Voiliers Français. — Au troisième: Plaquette en argent offerte par la Ville du Havre.

**4<sup>e</sup> Course.** — Monotypes du Havre. — Parcours: 6 milles marins 4/10. — A 1 h. 45, départ. — 1<sup>er</sup> prix, offert par MM. Worms et Co, 450 fr.; et une médaille en argent offerte par le Journal; 2<sup>e</sup> offert par MM. Worms et Co, 400 fr.; et une plaquette en bronze offerte par la Ville du Havre; 3<sup>e</sup> offert par M. Dufayel, 75 fr.; 4<sup>e</sup> offert par la Compagnie Havraise Péninsulaire, 50 fr.; 5<sup>e</sup> offert par la Ville du Havre, 50 fr.; 6<sup>e</sup> offert par la Ville du Havre, 25 fr.

**5<sup>e</sup> Course.** — A 2 h., départ. — Bateau de pêche de la Plage n'ayant pas plus de 5 m. 45 de longueur totale et de 30 centimètres de quille, forcé à courir, mouillé, deux hommes inscrits au minimum. — 1<sup>er</sup> offert par M. Dufayel, 75 fr.; 2<sup>e</sup> offert par la Compagnie Havraise Péninsulaire, 50 fr.; 3<sup>e</sup> offert par la Compagnie des Abeilles, 25 fr.; 4<sup>e</sup> offert par la Compagnie des Abeilles, 25 fr.

**6<sup>e</sup> Course.** — Bateau de pêche, des Flodriers, de 7 m. 50 de longueur à la flottaison. — A 2 h. 15, départ. — Parcours: 6 milles marins 4/10. — 1<sup>er</sup> offert par M. Dufayel, 100 fr.; 2<sup>e</sup> offert par la Compagnie Havraise Péninsulaire, 75 fr.; 3<sup>e</sup> offert par la Compagnie des Abeilles, 50 fr.; 4<sup>e</sup> offert par la Compagnie des Abeilles, 25 fr.

**THÉÂTRES & CONCERTS**

**Casino Marie-Christine**

Une excellente comédie en trois actes de Fiers et Caillavet, *L'An de Buridan*, sera interprétée ce soir au Casino.

De 6 à 8 heures, cinéma gratuit.

Vendredi prochain, début de l'orchestre de dames napolitaines.

**Théâtre-Cirque Omnia**

**CINEMA OMNIA PATHÉ**

Jacques l'Honneur

L'excellente aération de la salle du Théâtre-Cirque par le Cinéma Omnia de donner chaque soir des séances de cinématographie pendant la saison d'été.

Hier, bon nombre de nos concitoyens assistaient aux débuts du nouveau spectacle.

Le grand film *Jacques l'Honneur* est digne d'intéresser; et nous ne doutons pas que tous les amateurs de beaux drames cinématographiques n'aient applaudi la bonne interprétation et la riche mise en scène qui met en relief cette œuvre poignante, très solidement charpentée.

L'interprétation groupe plusieurs des meilleurs artistes parisiens: Mme Berthe Boy, de la Comédie Française (Suzette Varlay); Mlle Tessandier, de l'Opéra (Mme Varlay); Mlle Marcelle Autclair, de l'Ambigu (Jane Bertin); M. Jacques Normand, de l'Opéra (Jacques Varlay); Jean Tolout, du Gymnase (le marquis de Monteyberlé Bisco); Albert Bras, du Gymnase (le commandant Castille); Georges Wynase, de l'Opéra (M. Bertin); Jaquinet, de l'Opéra (le juge d'instruction) le prince Behanzin, descendant du roi Behanzin, dans le rôle de Bamboula.

Le programme, très chargé, est complété par une œuvre scénique dramatique: *Noces d'Or*. Pour que nos concitoyens se rendent bien compte de l'intérêt de ce film, qu'il nous soit permis de rappeler que *Noces d'Or* obtint le premier prix, 25,000 fr. au concours cinématographique de l'Exposition de Turin en 1911.

Un film dit « plein air » fera apprécier les plus jolis coins de notre Normandie, si fertile en sites pittoresques. C'est le *Paradis de la Pêche*. L'intermède si goûté à chaque représentation, renferme de très intéressants

**GRAND BAZAR**

Demain JEUDI, Après-Demain VENDREDI SAMEDI 11 et LUNDI 13 JUILLET

**GRANDE MISE EN VENTE**

D'ARTICLES POUR Limonadiers et Restaurateurs

**ILLUMINATIONS**

Voir notre Annonce de la dernière page

**Le Chenil**

**Club Havrais du Chien de Défense**

Nous avons le plaisir de signaler un nouveau succès qu'un de nos membres a remporté à l'exposition internationale d'Orléans.

M. Chermant a obtenu pour *Pisto*, du Havre-de-Grâce, chien Groenendé, un deuxième prix en classe ouverte et un premier prix en classe de couples, et pour *Coguelte*, chienne Groenendé, un deuxième prix en classe ouverte et un premier prix en classe de couples.

Aujourd'hui mercredi 8 juillet, Courses au Tremblay.

**TRIBUNAUX**

**Tribunal Correctionnel du Havre**

Audience du 8 juillet 1914

Présidence de M. TASSARD, vice-président

**SIMPLE ERREUR**

Edmond Lemaître, 20 ans, paveur, Fernand Le Matto, 21 ans, peintre, René Le Bailly, 34 ans, frappeur, ont commis à la dernière, une légère erreur le 2 juin dernier.

Vers six heures du soir en effet, ils tombèrent à bras raccourcis sur trois passants, les nommés Fondinaire, Bessard et Jehanne, un peu ahuris par cette agression à laquelle ils ne pouvaient rien comprendre.

« Oh pardon, il y a erreur! » auraient déclaré les auteurs du délit après avoir consciencieusement rossé leurs victimes.

Les s'empresèrent d'ailleurs de se réfugier dans un défilé, où les agents vinrent les cueillir. Lemaître opposa aux gardiens de la paix une rébellion acharnée, aggravant ainsi singulièrement son cas.

Assi recollé-lil trois mois de prison, cependant que ses deux complices s'entendent condamner chacun à deux mois de la même peine.

Défenseur de Lemaître: M. Jonnequin.

**LES VOLS**

Robert Temon, vingt ans, journalier, rencontra le 27 mai dernier, trois jeunes apprentis, les deux frères Lemarcis et le nommé Leborgne qui allaient à l'atelier, portant sur leur dos leur file à provisions.

Il n'hésita pas à s'emparer de ces filets après avoir frappé les trois jeunes gens.

Malgré ses dénégations, il est condamné à deux mois de prison.

Marcel Ledret, 19 ans, charretier au service de la maison Auway fut trouvé porteur sur son camion, il y a quelques jours, d'un pain de graisse d'une vingtaine de kilogrammes.

Interrogé sur la provenance de cette marchandise, il se lança dans des explications plus ou moins plausibles.

Un charretier d'une autre maison, dit-il, le lui avait confié, en même temps qu'un bon de sortie, pour le transporter. Un instant auparavant, il avait donné de la provenance de cette graisse une autre explication.

Il récolte quinze jours de prison avec sursis.

Si André Conet, 21 ans, n'aima pas le chocolat, on lui donna autre chose.

En effet, dans la nuit du 4 au 5 juillet dernier, il fractura le distributeur automatique de la gare de Montivilleux et déroba 69 tablettes de chocolat.

Coût: deux mois de prison.

**CHRONIQUE RÉGIONALE**

**Sainte-Adresse**

**Mort accidentelle de deux Parisiens**

Nous avons relaté dans quelles conditions deux excursionnistes parisiens avaient trouvé la mort; l'un, M. Le Bilhan, demeurant rue Claude-Pouillet, en se noyant; l'autre, M. Biard, habitant rue du Torrage, en tombant de la falaise.

Dans les poches des vêtements du premier, vêtements restés sur la plage, on trouva un billet de retour de 3<sup>e</sup> classe pour Paris et une feuille portant l'en-tête suivante: « Jonets en tous genres. Représentation. Commission. Petits articles pour confiseurs et libraires ».

« Lebilhan, 44, rue Claude-Pouillet, Paris. »

Sur cette feuille figuraient les indications suivantes:

Au départ, remis au concierge: 150 francs. En poche pour voyage et frais de séjour: 250 francs.

S'il avait l'émargement des dépenses du 1<sup>er</sup> au 4 juillet, puis, en marge, la succession des journées jusqu'au 9, date prévue pour le retour, sans doute. Les dépenses s'élevaient, voyage compris, à une cinquantaine de francs. Or, on n'a trouvé qu'une somme de vingt francs.

On a également encore trouvé sur le noyé une enveloppe portant la même en-tête et sur laquelle était écrite, de la même écriture, l'adresse suivante: « M. Lebilhan, poste restante, Le Havre. »

Le limbe d'acier de la poste indiquait « 4 juillet ». Cette enveloppe devait renfermer une lettre d'avis du chemin de fer, datée du 2, parvenue 14, rue Claude-Pouillet. Le concierge aura mis cette lettre dans l'enveloppe préparée à cet effet.

Ces pièces ont permis de fixer exactement l'identité du défunt.

M. Le Bilhan, qui était célibataire, était âgé de 38 ans. Il était marchand de jonets et, depuis trois ans, occupait un petit magasin, 14, rue Claude-Pouillet. On ne lui connaît pas de parents à Paris. C'était le beau-frère

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Le Comité d'inspection et d'achat de livres de la Bibliothèque a voté, dans sa dernière réunion, l'acquisition des ouvrages suivants qui, dès maintenant, peuvent être communiqués au public dans la salle de lecture.

**I. — Sciences**

André (A.). — Chimie agricole. Chimie végétale. Chimie du sol. Paris. Réimpression, 1909-13, in-12.

Angès d'Aurieu (P.). — L'évolution de la Sidérurie française. St-Etienne, s. d. in-8.

Bergé (A.). — La Télégraphie sans fil. Paris. Bachelard, s. d. in-12.

Burtin (Ch.). — Traité pratique de psychologie. Paris. Perrin, 1914, in-12.

Dejong (C.). — La Mécanique pratique. Guides du mécanicien. Paris, s. d. in-12.

Griffiths (H. de). — Manuel pratique du chauffeur-walman. Paris. Hetzel, s. d. in-12.

Henry (Y.). — Culture pratique du cotonnier. Paris. Chaillemet, 1913, in-12.

Henry (Y.). — Matières premières africaines. Les Cacaos. Paris. Chaillemet, 1913, in-8.

Houlléveigne. — La matière. Sa vie. Ses transformations. Paris. Colin, 1913, in-12.

Lavergne (G.). — Les Turbines. Paris. Masson, in-12.

Marchis (L.). — Le Froid industriel. Paris. Alcan, 1913, in-12.

Masseton (G.). — Technique et pratique des grandes pêches maritimes. Paris 1913, in-8.

Masseton et Waterly. — Cosmogonie et navigation. Paris. Chaillemet, 1913, in-8.

Moyse (M.). — L'astronomie, observations, théorie et vulgarisation générale. Paris. Doyn 1913, in-12.

Noble (H.). — Fabrication de l'acier. Paris. Dunod et Didot, 1913, in-8.

Roule (L.). — Traité de la pisciculture et des pêches. Paris. Bachelard, 1914, in-8.

Sogeret (J.). — Le système du monde. Des Chalcéens à Newton. Paris. Alcan, 1913, in-12.

Saintbrat (M.). — L'autonomie à la portée de tout le monde. Paris. Dunod, 1914, in-obl.

Vallée (A.-R.). — L'agriculture moderne.

**II. — Jurisprudence. — Philosophie économique politique. — Éducation et enseignement.**

Biget (H.). — Le logement de l'ouvrier. Paris. Pichon, 1913, in-12.

Mélin et Morliens. — Les retraites ouvrières et paysannes. Paris. Chaillemet, 1913, in-8.

Bardoux (J.). — L'Anglais radical 1906-1913. Paris. Alcan, 1913, in-8.

Deherme (G.). — Montesquieu. Paris. Alcan, 1913, in-8.

Deherme (G.). — Le pouvoir social des femmes. Paris. Perrin, 1914, in-12.

Delbet (L.). — La science et la réalité. Paris. Flammarion, 1913, in-12.

Fouillée (A.). — Exquis d'une interprétation du monde. Paris. Alcan, 1913, in-8.

Lefe (R.). — Du Christianisme au Germanisme. Paris. Alcan, s. d. in-12.

Richard (G.). — La question sociale et le mouvement philosophique au XIX<sup>e</sup> siècle. Paris. Colin, 1913, in-12.

Vallée (A.-R.). — Le monde de la vie. Genève, Kobbé, 1914, in-8.

d'un médecin d'Alger. Il était parti jeudi dernier pour Le Havre, où il devait se livrer à son commerce.

Les scellés ont été apposés sur son magasin. Quant à M. Blard, c'est bien ainsi que se comporte la personne tombée de la falaise, il était âgé d'une quarantaine d'années.

Il vivait de ses rentes et, depuis 20 ans, occupait un appartement au deuxième étage, 18, rue du Terrage.

Il était parti à la mer sans prévenir sa concubine qui, ayant vu samedi soir encore, le croyait toujours à Paris.

Montivilliers. Anciens Elèves de l'École laïque. — Dimanche dernier, l'Association laïque de Montivilliers avait organisé son excursion annuelle à Yport.

En résumé, en enregistrant cette jolie journée, nous sommes heureux de féliciter l'œuvre laïque et démocratique montivillieraise.

Société Musicale. — Concert. — Samedi prochain 11 juillet, à 8 heures du soir, sur la place Carot, la Société Musicale, directeur M. Louis Huguet, donnera un concert.

Incendie à l'usine de manio. — Mardi matin, vers 8 h. 1/4, les habitants étaient éveillés par le tocsin qu'un incendie venait de se déclarer.

Vivement on apprit que le feu existait au moulin de fabrication de farine de manio occupé par M. Molat, quartier de l'île de Tabarck.

Les pompiers ne tardèrent pas à arriver sur les lieux. Le feu s'était rapidement communiqué dans les bâtiments et les éboulements et fut au moyen de deux jets d'eau dirigés sur les éboulements qu'il se rendit maître du sinistre.

Quelques pompiers sont restés sur les lieux au cas où l'incendie se rallumerait.

Les dégâts sont importants. La plus grande partie des appareils sont détériorés et ne pourront plus servir.

On suppose que le feu a pris naissance par le frottement d'un meuble.

On remarque sur les lieux MM. Peyrol, maire; decteur Chevalier et Lecourt, conseillers municipaux; l'écrite et Groscaux, maîtres à Montivilliers; D'écuel, secrétaire de la mairie.

Vol à la gare. — Dans la nuit de samedi à dimanche, plusieurs individus se sont introduits dans la salle d'attente des voyageurs et, profitant de l'absence des employés, ont pris les gilets de lin et les chemises de lin appartenant à des voyageurs et ont pris les gilets de lin et les chemises de lin appartenant à des voyageurs.

Suites. — Lundi matin, à onze heures trente, Henri-Dominique Leprieux, 55 ans, journaliste, quartier de la Rivière, s'est pendu à l'aide d'une corde fixée au ciel de lit. Lorsque sa femme en rentrant appela ses voisins M. Gaudin et Houssein, il était trop tard. Le désespéré avait cessé de vivre.

M. le docteur Georges a constaté le décès.

Le soir, vers sept heures, rue de la République, M. Charles Houdou, journalier, 51 ans, s'est pendu à l'aide d'une corde fixée au ciel de lit.

M. le docteur Chevalier a constaté le décès.

Contreville-Orcher. Accident d'automobile. — Nous avons dit hier l'accident d'automobile s'étant produit au hameau de Gournay, lundi matin, vers 10 heures.

La victime est le jeune Julien-Marcel Monnier, âgé de 13 ans, garçon boulanger chez M. H. H.

L'infirmité est gravement atteinte. Il a été transporté à l'Hospice Général, au Havre.

Océville-sur-Mer. Etat civil. — Naissances. — Du 2 juin: Aloïse Cléon, hameau de Saint-Barthémy. — Du 3: Georges Dufour, hameau de la Breue. — Du 4: Louis Cléon, hameau du Moulin. — Du 5: Roger Lecere, hameau du Tot. — Du 6: Marie Bressin, hameau de Saint-Barthémy. — Du 7: Georges Lelièvre, hameau d'Équeville.

Harleur. La Foire. — La foire dite de Saint-Martin se tenait lundi, 6 juillet, à Harleur.

Le matin, quelques transactions de bestiaux eurent lieu et l'après-midi un certain nombre de chevaux furent amenés.

Bobec. Une vache qui met quatre œufs au monde. — Une vache appartenant à M. Jean Audouard, agriculteur à Bobec, fermes de Fontaine, a mis au monde quatre veaux parfaitement constitués, mais vus morts: le premier, samedi, à huit heures du matin; le second, à quatre heures du soir; le troisième, dimanche, à onze heures du matin, et enfin le quatrième à deux heures du soir.

Lintot. Coups. — M. André Thomas, vingt ans, domestique chez M. Bouffier, cultivateur à Lintot, a porté plainte à la gendarmerie de Bobec contre le nommé Albert P., qui, lors de boisson, lui a porté des coups sans motifs, alors qu'il était en train de labourer dans la plaine.

Rouville. Comité républicain. — Les républicains de Rouville s'étaient réunis, dimanche dernier, à huit heures et demie du matin, pour former un Comité républicain.

Le bureau est ainsi composé: Président d'honneur, M. G. Bureau; Président, M. Emile Lecorne; vice-président, M. Henri Maline; secrétaire-treasorier, M. Maurice Quesnel.

Le Comité a dressé un programme pour célébrer dignement la Fête nationale.

Lillebonne

Mariage. — Lundi matin, à onze heures, a été célébré le mariage de Mlle Berthe Legendre, fille aînée du deuxième adjoint, avec M. Robert-Maurice Lemaire, voyageur de commerce.

Angerville-Orcher

Mort accidentelle. — Mme Lechevallier, cultivatrice à Angerville-Orcher, a succombé à la suite de la chute qu'elle avait faite et que nous avons relatée ces jours-ci.

Auberville-la-Renault

Assemblée. — La fête patronale de notre commune est fixée au dimanche 19 juillet. A 3 heures, jeux divers, mit de coco, course pedestre, course en sac, jeu des ciseaux, et nombreux prix en espèces et en nature.

Bretteville

Banquet. — Un banquet par souscription, du prix de 3 fr. 50, aura lieu le 11 juillet, à 6 heures du soir, chez Mme veuve Carpentier, débitante.

Fécamp

Grand élémentaire. — Mmes Marguerite Givier, de Fécamp; Louise Lavoine, de Bondeville; et de la collé de jeunes filles de Fécamp; Camille Pêche, Germaine Gouville, Henriette Lauer, Odette Batail, de l'école d'été de Ville-Robert, du cours complémentaire de l'École de la ville, ont été reçus à l'examen du brevet de capacité.

Tribune des Syndicats

Syndicat des Employés du Restaurant Navigateurs. — Réunion, aujourd'hui mercredi, à 6 h. 30 du soir, au siège social, 7, quai de l'île.

Communications Diverses

Service des Eaux. — Arrêt d'eau. — Pour suppression de prise d'abonné, la conduite d'eau, passant du n° 46 de la rue Gustave-Flaubert et aboutissant au n° 82 de la rue de Tourneville, sera fermée aujourd'hui mercredi, à 2 heures du soir et pendant quelques heures.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — Téléphone n° 220.

Mercredi 8 courant, Réunion du Conseil d'Administration.

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils ont besoin dans leurs bureaux.

Le chef de service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Association des Anciens Elèves de l'École Supérieure de Commerce. — Service de Placement. — M. Gustave Alexandre, secrétaire, et M. Georges Munderl, trésorier de l'Association, sont tenus en Bourse à la disposition des camarades qui sont à la recherche de places. Ils y ont en outre de leurs demandes et leur fourniront les indications nécessaires.

Cercle Amical Intermagasin. — Nous remercions aux sociétaires et amis du Cercle désirant prendre part à l'excursion organisée sur Étretat, le dimanche 12 juillet; qu'ils pourront se procurer des cartes, au prix de 5 fr. 50, jusqu'au jeudi 9 inclus, aux adresses suivantes:

Mlle Goumont, 10 bis, rue d'Étretat; Bureau de tabac, 139, rue de Paris; Café Lavoine, 25, rue Tiers, et près des membres du bureau.

En outre une permanence sera établie au Café Gustave, le jeudi 9, de 7 h. 30 à 8 h. 30 du soir, pour la vente des dernières cartes.

Ligue Commerciale et Industrielle du Nord-Ouest. — Réunion, aujourd'hui mercredi, à 8 h. 45 du soir, au siège social, 34, rue du Château.

Tous les adhérents sont instamment priés d'y assister.

Société Frédéric Bellanger. — Dimanche dernier, la Société faisait son excursion annuelle. Les 30 promeneurs, descendus à la gare d'Étretat, furent transportés en voiture jusqu'à Gaudouville-Caux; à l'issue, ils purent admirer l'église, les vieilles maisons, le site enchanteur des rives de la Seine.

A midi, réunis à l'hôtel du Havre, ils dégustèrent une excellente cuisine de M. Pouché.

Vers 3 heures, il partait pour Saint-Valentin visiter l'abbaye et la curieuse église qui date du XII<sup>e</sup> siècle.

A 7 heures, rendez-vous à la gare d'Étretat; nous revenant contents de leur journée à peine contrariée par quelques gouttes de pluie.

La Cigale. — Aujourd'hui mercredi, à 8 h. 30 précises, répétition générale pour les morceaux à exécuter aux kermesses d'Élbeuf et du Havre.

Association Amicale et Mutuelle des Mécaniciens et Conducteurs d'Automobiles Havrais.

Une réunion urgente et supplémentaire a été décidée pour demain jeudi, à 8 h. 1/4, salle G, de l'Hôtel de Ville.

Cercle d'Études Musicales.

Ce soir à 8 h. 45 précises, dernière répétition générale pour les concerts de vendredi, dimanche et lundi. Présence obligatoire. Communications importantes.

La Branche de Gol (Société chorale mixte).

Siège social, 4, rue Lemaître. — Ce soir, à 8 h. 3/4, très précises, cours de solfège et de chant. — Étude de Chœurs.

L'Amicale Havraise de Tambours et Clairons.

Ce soir à 8 h. 30, répétition. Admission de nouveaux membres. Communications pour la retraite de la fête nationale du quartier de l'Éure.

Nouvelles Diverses

Un Pharmacien est accusé d'avoir empoisonné sa mère, sa femme et son fils.

La région de Vic-Fezensac (Gers), est bouleversée en ce moment par une affaire mystérieuse, qui est suivie avec un passionnant intérêt.

Voici les faits, que nous reproduisons d'ailleurs à simple titre d'information, en attendant les résultats de l'enquête ouverte par la justice, désormais en mouvement.

Fils unique de parents propriétaires, Edmond Saint-Martin, aujourd'hui âgé de 65 ans, né à Vic-Fezensac, fut envoyé au lycée d'Anch où il fit de bonnes études.

Il prit à Vic-Fezensac, dans la rue de la République, une pharmacie bien achalandée, qui ne tarda pas à avoir une forte clientèle. Saint-Martin vivait là avec sa vieille mère. Il se maria bientôt avec Mlle Lasserre, originaire de Lupiac. Quelques années après le mariage, sa femme s'alla pour lui donner un enfant. Mal remise de couches, sa jeune femme mourut le 22 septembre 1898. Cette mort sembla naturelle.

Un an après, le 27 novembre 1899, l'enfant du mariage, âgé de 14 mois, suivit sa mère dans la tombe; le 27 décembre de la même année, la mère du pharmacien mourut également. Saint-Martin ne parut pas s'émouvoir outre mesure de ces décès successifs survenus dans la famille à des dates très rapprochées.

En 1900, il éprouva très vite le désir de l'her de nouveaux liens conjugaux. Il alla à Bordeaux, d'où il ramena une seconde femme, Mlle Pagot, originaire de la Charente-Inférieure, riche, dotée de plusieurs milliers de francs de rente. Cette nouvelle union s'éleva durant sept années. Le 25 novembre 1907, la seconde femme de M. Saint-Martin s'alla et mourut, elle aussi. En 1911, Saint-Martin, pour se consoler de cette nouvelle peine, se remaria encore avec une veuve de Bordeaux, la dame Delbas, fille d'un cultivateur de cette ville.

Depuis trois ans, la vie conjugale s'écoula, en apparence assez calme, dans la pharmacie de M. Saint-Martin.

Mais tout dernièrement, la police mobile de Toulouse était informée que Saint-Martin avait empoisonné sa mère, son enfant et sa seconde femme, qu'il avait de plus favorisé de nombreux avortements dans le pays, qu'il avait brisé les scellés à la mort de sa mère, qu'il avait la pharmacie de la rue de la République était une véritable officine de crime.

La police se mit aussitôt en mouvement. Le parquet se transporta samedi, dans la soirée, sur les lieux pour procéder aussi à l'interrogatoire de Saint-Martin. On fit dire à ce dernier que le juge de paix le demandait à la mairie pour une communication qui avait lieu à la pharmacie de la rue de la République, qu'il lui fit subir un long interrogatoire.

A l'issue de cette première entrevue, Saint-Martin ne revint pas chez lui et fut gardé dans une des salles de la mairie.

Le pharmacien ne semblait guère prendre les faits au tragique; il manifesta même, à l'endroit de la justice, une certaine indifférence. Il déclara qu'il n'avait rien de particulier à déclarer, qu'il n'avait rien de particulier à déclarer, qu'il n'avait rien de particulier à déclarer.

Pourtant, d'un autre côté, les habitants de Vic-Fezensac n'ont pas pour leur apothicaire une haute considération.

D'abord, c'était un viveur. Ses victimes sentimentales, si l'on peut dire, sont innombrables. Une de ses anciennes amies a déclaré qu'il était capable de tout, qu'il avait volé, menacé de revolver et maltraité.

D'autres ont raconté avoir fait l'expérience de sa violence. Il avait fait l'expérience de sa violence. Il avait fait l'expérience de sa violence.

Assurément, un certain nombre de Parisiens a déjà disparu, et l'élégance n'est sans doute plus la même au quartier de la Vertu entre onze heures et midi et demi; mais c'est l'automobilisme qui les a empor-

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 juillet. Le marché, à l'ouverture, était très ferme. Les Rentes françaises, notamment l'inscrivant en reprise marquée, sous l'influence des nouvelles très favorables de la souscription à l'emprunt.

Notre 3 0/0 qui avait atteint au début le cours de 83 3/4, recule à 83 1/2. Le 3 1/2 nouveau termine à 81 3/4 après 82 1/4.

Les fonds d'États étrangers sont irréguliers. L'Extérieure espagnole cote 88, l'Italien 95 1/4, le Turc 81 3/4 et le Serbe 79 3/4. Le Russe 3 0/0 1891 est à 72 5/8 le 1895 à 70, le 5 0/0 1893 à 69 3/4, le 4 1/2 1899 à 98 7/8 et le Consolidé à 87 5/8.

Nos établissements de crédit sont plus lourds. La Banque de Paris s'inscrit à 1,465, le Comptoir d'Escompte à 1,481, le Crédit Foncier à 876 et le Crédit Lyonnais à 1,457.

BOURSE DE PARIS

De 7 Juillet 1914. Clôture au comptant. Précéd. ce jour. 3 0/0..... 83 22 83 25. 3 0/0 amortissable..... 86 75 86 75 incoté.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES. Du 7 juillet. — Madeleine BONNEVILLE, rue Félix-Santier, 12; Eugène LE GAROU, place du Docteur-Fauvel, 29; Mireille SAMSON, rue du Docteur-Gonstard, 44; Emile LEBAS, rue Thiébaud, 47; Berthe CHEVAL, rue François-Mazotina, 12; Jean HOGHEZ, rue Mogador, 15; René CHANDELIER, rue Thiébaud, 39; Lucienne LE POLLES, rue Hilsire-Colombel, 68; René SINEGAL, rue Racine, 33; Jeanne DELAHAYS, rue de la Godefroy, 7.

Le plus Grand Choix de VOITURES. TISSANDIER, 3, Bd de Strasbourg (tel. 95). Bicyclettes "Touriste" 165 entièrement équipées à 120.

À l'imprimerie du Journal LE HAVRE, 26, RUE FONTENELLE. LETTRES DE MARIAGE. Billets de Noissance.

DÉCÈS

Du 7 juillet. — INCONNU, 60 ans environ, à la Morgue; Maria ROLLET, épouse GAY, 62 ans, sans profession, rue Joseph-Morlet, 3; Eugène MONTREYER, 2 mois 1/2, rue du Petit-Croissant, 81; Josephine HAMELIN, épouse GUERRIER, 38 ans, sans profession, rue du Perrey, 10; Daniel SCHEID, 81 ans, retraité de la marine, quai d'Orléans, 99; Albert HATAY, 48 ans, journaliste, à Océville-sur-Mer.

Spécialité de Deuil. A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers. Deuil complet en 12 heures. Sur demande, une servante tenue au deuil porte à domicile. TELEPHONE 88.

M. Auguste-Camille GUERRIER, pilote, son épouse; M. Auguste HAMELIN, son oncle; M. Victor Auguste GUERRIER; M. et M<sup>me</sup> F. GUERRIER; M. et M<sup>me</sup> Raymond LEMAIN et leurs Enfants; M. et M<sup>me</sup> Charles GUERRIER; M. et M<sup>me</sup> PETOUT, née HAMELIN, et leurs Enfants; M. et M<sup>me</sup> PEITROT, née HAMELIN, et leurs Enfants; M. et M<sup>me</sup> Veuve POITROT, née HAMELIN, et leurs Enfants; Les Familles PESTEL et leurs Enfants; Et les Amis.

Madame Auguste GUERRIER. née Joséphine-Charlotte-Marguerite HAMELIN. leur épouse, née, consine et amie, décédée le 6 juillet 1914, à 8 heures du soir, dans sa 37<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Église.

On se réunira au domicile mortuaire, 19, rue du Perrey. Priés d'être pour le repas de son Amal. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

Société des Sauveteurs de la Ville et de l'Arroudissement du Havre. Les Sociétaires sont informés du décès de Madame Auguste GUERRIER. Membre honoraire.

décédée le 6 courant, et sont priés d'assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le jeudi 9 courant, à 9 h. 30 du matin, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 10, rue du Perrey. Le port de l'insigne est obligatoire. Le président, L. DERO. (376)

Compagnie Normande

M<sup>me</sup> Daniel SCHEID; M. et M<sup>me</sup> Ernest SCHEID; M. Daniel SCHEID; M<sup>me</sup> Edith SCHEID. La Famille et les Amis, prient les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, de bien vouloir les excuser et assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Daniel-Jean-Baptiste SCHEID. Retraité de la Marine. Médaille Militaire, du Mexique et de 1870-71. qui mourut hier le mercredi 6 courant, à quatre heures du soir, en l'église Saint-François, sa paroisse.

M<sup>me</sup> veuve Jean LARRIVÉ et sa Fille, la Famille et les Amis, la Direction et le Personnel de la Compagnie Générale Française des Tramways ont prié leurs amis et connaissances de bien vouloir assister au service, convoi et inhumation de

Monsieur Jean-François LARRIVÉ. Contrôleur à la Compagnie des Tramways qui mourut hier le jeudi 7 juillet, à 8 h. 1/2 du matin, en l'église de Montivilliers, sa paroisse. On se réunira au domicile mortuaire, route du Havre (Demi-Lieu). Train partant du Havre à 7 h. 45.

Vous êtes priés de bien vouloir assister au convoi, service et inhumation de

Mademoiselle Georgette SOINARD. décédée au Fontenay, le 6 juillet 1914, à l'âge de 45 ans, munie des sacrements de l'Église. Qui mourut hier le jeudi 7 courant, à huit heures du matin, en l'église Sainte-Marie, sa paroisse.

On se réunira à l'église Sainte-Marie. Priés d'être pour le repas de son Amal. De la part de: M. et M<sup>me</sup> Georges SOINARD, ses père et mère; M. et M<sup>me</sup> Jules SOINARD, ses grands-parents; M. et M<sup>me</sup> SACMANN et leur Fille; M. et M<sup>me</sup> Pierre SCHMID et leurs Enfants; M. et M<sup>me</sup> Léopold JEANNE et leurs Enfants; Ses oncles, tantes, cousins et cousines; Des Familles PEITROT, CHEVAL, LARRIVÉ, HEBERT, FAGUET, MATHIEU, DURAIN, PÔRQUET, HEBERT et des Amis.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

M. Emile PIQUET et ses Enfants; M. et M<sup>me</sup> Aimable VARET et leurs Enfants; M. et M<sup>me</sup> Germaine VARET; M. et M<sup>me</sup> BAINGUET, née VARET et leur enfant; M. et M<sup>me</sup> Emile PIQUET; Les Familles FLEURY, DESBRIS, PIQUET, EBRAH, BARRÉ, SCHMID, SEMEL, BÉNÉDICT, LEROY, LÉOUDY et FAUGET. Tous prient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi et inhumation de

Madame PIQUET, née Marie VARET et de son Enfant, mort-né.

M. Paul DUTOT, M<sup>me</sup> Paul DUTOT, M<sup>me</sup> Emilienne DUTOT, et leurs Familles remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Mlle Paulette-Germaine-Emilienne DUTOT.

M. et M<sup>me</sup> Ernest JOUAULT; M. Roger JOUAULT; M<sup>me</sup> Marie LEVANT; Les Familles JOUAULT, CANIEL, BABY, BARRÉ, JOUAN, GRANDIN et les Amis remercient les personnes qui ont bien voulu assister au convoi, service et inhumation de

Monsieur Ernest-César JOUAULT.

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames à LA DRAPERIE D'ÉLBEUF. Fournisseur de l'Union Économique.

Restaurant de la Caserne des Douanes. Le marché passé avec la gérance du Restaurant de la Douane, arrive à expiration le 31 août prochain. Les personnes qui désirent obtenir la concession de cette gérance sont priées de se présenter, avant le 25 juillet courant, au bureau de M. le capitaine des douanes au Havre (caserne des Douanes), où leur sera donné communication du règlement et des engagements auxquels elles seront tenues de se soumettre. R (3822)

CASINO MARIE-CHRISTINE. Ce Soir, à 8 h. 3/4. L'ANE DE BURIDAN. Comédie en trois actes, de de Fiers et Gaillevet.

THEATRE-CIRQUE OMNIA. Boulevard de Strasbourg. AUJOURD'HUI. CINÉMA OMNIA PATHÉ.

Matinée: DIMANCHES et JEUDIS, à 3 h.

DE NAVIGATION A VAPEUR

Compagnie Normande. Havre. Honfleur. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Trouville. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Compagnie Normande. Havre. Caen. Mercredi... 8 h. 10 45 10 45. Jeudi... 9 h. 11 45 11 45. Vendredi... 10 h. 13 45 13 45.

Feuilleton du PETIT HAVRE 156

PET

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de Vente

Téléphone 1<sup>er</sup> ligne 5.44 2<sup>e</sup> ligne 13.81

# GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest

TOUT Y EST PLUS ÉLÉGANT ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

Demain JEUDI 9 Juillet 1914

## ARTICLES de VOYAGE

Occasions Exceptionnelles

**Malles** pliage, recouvertes tissu cuir verni, 4 cercles tête, garnitures cuir, 90 c/m. Pour dames, 2 chéssis... 52 — Pour hommes, 1 chéssis... 48 —

**Malles** anglaises dites « Basket », garnitures cuir brun, 2 courroies, 90 c/m. Pour dames, 2 chéssis... 48 — Pour hommes, 1 chéssis... 42 —

**Malles** osier blanc, avec tringles et cadenas, 80 c/m. Nues... 14 50 Doubles moleskine... 20 —

**Malles** toile peinte havane, garnitures cuir, chéssis tendu, 80 c/m 70 c/m Dessus bombé, 2 chéssis... 22 — 18 — Dessus plat, 1 chéssis... 18 — 15 —

**Porte-Habits** fibre grain long, doublé, coutil rayé, article d'usage, extra léger 65 60 55 c/m 17 50 15 50 13 50

**Trousses** pliantes, cuir grain marse doublé mouton, 13 pièces 17 50 Cuir grain long, doublé mouton anglais, 8 pièces 13 50

**Sacs** forme City, cuir usson, intérieur toile, 13 pièces 23 50

**MAILLERIE**

**Trousse Rasoir** de Sûreté, composée de : 1 rasoir argenté 10 lames, 1 blaieau, 1 savon, 1 glace, un écran peau facon Russe. Modèle pouvant adapter les lames Gillette. 10 50

**Trousse Rasoir** de Sûreté, composée de : 1 rasoir argenté 12 lames, 1 blaieau, 1 savon, 1 glace en étui sellerie vache naturelle. Modèle pouvant adapter les lames Gillette. 18 —

**Rayons des SOLEILS**

**Rayons des LAINAGES**

**Occasions extraordinaires de séries déclassées, soldées à des prix extrêmement bas.**

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de vente

Téléphone 1<sup>er</sup> ligne 5.44 2<sup>e</sup> ligne 13.81

# GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest

TOUT Y EST PLUS ÉLÉGANT ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

Demain JEUDI 9 JUILLET

## SOLDES

DES

# Nouveautés d'Été

De NOUVEAUX RABAIS ont été établis sans aucun souci du prix coûtant

A NOTRE DEUXIÈME ÉTAGE

Aux Rayons des Tapis, Tentures et Meubles, les articles défraîchis, seront vendus avec de Nouvelles et très Importantes Réductions

**Lots de Chapeaux garnis et Formes pour Dames**  
Valeur de 45 à 4 90 Sacrifiés 2 —, 3 — et 1 —

**Plusieurs Lots de Corsages et Peignoirs**  
Valeur de 75 à 15 90 Soldés 10 — et 5 80

**Lots de Costumes et Robes**  
Valeur de 125 à 25 — Sacrifiés à 29 —, 19 —, 10 — et 7 —

**Lots de Robes Fillettes**  
Valeur de 45 à 10 — Soldés de 9 — à 3 —

**Lots de Robes Layettes**  
Valeur de 15 fr. à 3 45 Soldés 2 20, 1 95 et 0 90

**Un lot de Complots** pour Messieurs, Soldés 15 —

**Rayons des SOLEILS**

**Lots importants de FINS DE SÉRIES sacrifiés au prix unique de 2 —**

**Rayons des LAINAGES**

**Occasions extraordinaires de séries déclassées, soldées à des prix extrêmement bas.**

2 Ascenseurs desservent nos cinq étages de vente

Téléphone 1<sup>er</sup> ligne 5.44 2<sup>e</sup> ligne 13.81

# GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest

TOUT Y EST PLUS ÉLÉGANT ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

Demain JEUDI 9 JUILLET

## SOLDES

DES

# Nouveautés d'Été

De NOUVEAUX RABAIS ont été établis sans aucun souci du prix coûtant

A NOTRE DEUXIÈME ÉTAGE

Aux Rayons des Tapis, Tentures et Meubles, les articles défraîchis, seront vendus avec de Nouvelles et très Importantes Réductions

**Lots de Bottes** Soutiers et toile blanche. Soldés à 3 — et 2 —

**Lots de Gants de Fil**  
Soldés à 1 20 et 0 60

**Lots de Gants Peau** glacés ou peau Suédo. Soldés à 1 50 et 0 80

**Plusieurs Lots d'Articles de Bonneterie** soldés à des prix extraordinaires de bon marché

**A profiter**

**Un Lot de Chaussettes** pour enfants. Soldés 0 45

**Un Lot de Chemises Flanelle** grandes encolures 5 —

**Chemises de Nuit** kimono, grandes encolures. Soldés 2 10

**Un Lot de Cravates** à nouer et système. Soldés 0 50 et 0 25

**Lots de Chapeaux de Paille** pour cadet. 3 —, 0 70 et 0 45

**Lots de Chapeaux de Paille** pour Messieurs. 1 20 et 1 —

**Lots d'Ombrelles** teintes et dispositions variées. Soldés aux prix sans précédent de 5 — et 2 50

# l'Estomac

Les Poudres de Cock guérissent en trois jours les maladies d'estomac les plus rebelles, elles donnent de l'appétit, elles font manger avec goût, elles rendent les digestions faciles et suppriment toutes les douleurs et tous les maux provenant de l'estomac, du foie et des intestins. Un cachet avant chaque repas suffit.

**Important.** Exigez sur le couvercle de chaque boîte le timbre bleu de l'Union des Fabricants pour la protection des grandes marques.

2 fr. 50 la boîte dans toutes les bonnes pharmacies.

**ÉVÉNEMENTS DE MER**

**EMILIE-GAILLIE.** — Gravelle, 5 juillet : Le nav. fr. Emile-Gailie, ven. d'Antioche, s'est échoué à S. Ange-Sands, la nuit dernière, mais il a été renfloué à la mer de ce matin, sans avaries apparentes. L'Emile-Gailie fera route, à la marée de demain, pour Havre-Port. Au moment de son échouement, ce navire était à la remorque du remorq. beige Président de Leno.

**MAVA.** — Monte-Video, 3 juillet : Le st. all. Mava (st. des Mers du Sud) à destination, qui s'était échoué sur l'île Lobos, a été renfloué, faisant eau. On avait déchargé environ 100 tonnes de charbon pour faciliter le renflouement. Une partie de la cargaison dont 2 500 s. cacao pour le Havre, a été perdue, portant les marques A A E, A, H H H, H G est endommagée.

## COMMERCES

Havre, le 7 juillet.

C.F.S. — A trois heures et quart, les cours du terme accusent une baisse générale de 25 centimes sur la veille.

Ventes 8,000 sacs.

A cinq heures et demie, la cote perdait encore 25 centimes.

On n'a rien coté en disponible.

## BULLETIN DES HALLES

### MERCURIALES

HAVRE (Marché Notre-Dame), le 7 juillet.

Cours des Légumes

Pommes de terre :

Nouvelles du pays... les 100 kil. 13 — 14 —  
Oignons... les 60 boîtes 2 — 2 50  
Carottes... 2 — 2 50  
Navets... 2 — 2 50

BOUEN, mardi 7 juillet

Marché Place de la Rougemare

Beurre... le kilo 2 70 à 3 —  
Beurre extra de F.-les-Eaux... 3 30 —  
Graisse... le cent 41 — 42 —

### MARCHÉS AUX BESTIAUX

BOUEN, mardi 7 juillet

BESTIAUX	Amont	Vendus	Intéris	Poids moyen
Boeufs...	170	95	1 75 à 1 65	1 85 à 1 45
Vaches...	353	256	1 70 à 1 65	1 55 à 1 40
Moutons...	200	93	1 30 à 1 20	3 — 2 30

Marché aux Veaux de Harf

36 Veaux ont été amenés, 29 ont été vendus de 1 fr. 90 à 2 fr. 25 le kilo.

PARIS (La-Villette), mardi 7 juillet

BESTIAUX	Amont	Vendus	Intéris	Poids moyen
Boeufs...	215	193	1 90	96 kil.

Qualités 1<sup>re</sup> q<sup>te</sup> 2<sup>e</sup> q<sup>te</sup> 3<sup>e</sup> q<sup>te</sup> 4<sup>e</sup> q<sup>te</sup> Prix extra

Prix du kilog. — — — — — 1 30 à 2 30

# Kina-Kola

## CAVES GÉNÉRALES

D'UN GOUT EXQUIS, LE KINA-KOLA EST LE MEILLEUR APÉRITIF DE FAMILLE

2 fr. le Litre

## VENTES PUBLIQUES

Étude de M. Alfred HÉRARD, huissier, au Havre-134, boulevard de Strasbourg (Téléph. 12.83).

Vente Volontaire de Récoltes Chevaux, Matériel de Ferme (par suite de fin de bail)

Le Vendredi dix Juillet 1914, à une heure et demie au soir, à Rouelles, sur la ferme que cesse d'exploiter M. Joseph Gilles, M. Alfred HÉRARD, huissier, vendra :

2 hectares de blé ;  
2 hectares d'avoine ;  
1 hectare de trèfle ;  
Chevaux et matériel de ferme, comprenant notamment : bannes, charrettes, herbes, charnières, rouleau, bascule, broyeur, haras, colliers, torrilles et pots à lait, seaux, plantoir, échelles et quantité d'autres objets.

Aux conditions qui seront annoncées au moment de la vente. 8.10.

## AVIS DIVERS

Les petites annonces AVIS DIVERS maximum six lignes sont tarifées 2 fr. 50 chacune.

## Le PETIT HAVRE en Voyage

Dans le but de faciliter à ceux de nos lecteurs qui sont appelés à s'absenter du Havre, soit pour leurs affaires, soit par agrément, la lecture journalière du *Petit Havre*, nous avons décidé de créer un service d'abonnements temporaires.

Le *Petit Havre* leur sera régulièrement envoyé par la poste, à l'adresse qu'ils nous donneront dans leur demande laquelle devra être accompagnée de timbres-poste ou d'un mandat représentant le montant des journaux que nos lecteurs désirent recevoir à raison de 2 fr. 50 par mois pour la Seine-Inférieure et les départements limitrophes et 2 francs pour les autres départements.

Cabinet de MM. Rivière & Marcadey  
109, boulevard de Strasbourg, Havre

## Cession de Fonds

1<sup>er</sup> Avis

Suivant acte s. p., en date du 23 juin 1914, M. René BELLEFÈRE, demeurant au Havre, rue Grégoire-Lenoir, n° 5, a vendu à M. Justin BARRAUD, demeurant au Havre, le Fonds du Café Défilé Restaurant et Cigarettes. Meubles, quai de M. Diétré exploité au Havre, rue Gustave-Lenoir, n° 5.

La cession de possession a été faite au premier août 1914 et les parties ont été domiciliées au Havre, boulevard de Strasbourg, n° 103, au siège de la Société Rivière et Marcadey, où les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'à l'expiration du délai de dix jours à dater du 2<sup>e</sup> avis.

Pour réquisition : RIVIÈRE et MARCADEY. (336)

## PERDUS

M. André Billard, charretier, demeurant 18, quai Vierge, prévient le public qu'il ne paiera aucun d'un contrat de location par sa femme, née Marie-Augustine VAILLANT, qui a quitté le domicile conjugal. (339)

## UN BON COMPTABLE

avec très sérieuses références, est demandé soit pour piano fixe ou bien travail supplémentaire. — S'adresser au journal. (352)

## ON DEMANDE de Bons Ouvriers CIMENTIERES

SPECIALISTES

Prendre l'adresse au bureau du journal. (342)

## ON DEMANDE UN BON OUVRIER MARÉCHAL

chez M. DIVEY, 92, rue de l'Église, quartier de l'Éuro. (372)

## AU CRÉDIT COMMERCIAL

104-106, rue Victor Hugo

On demande un Courtier-Receiveur Références exigées. 89 (379)

## ON DEMANDE Un Garçon de Magasin

maria, connaissant le nettoyage et la ville pour faire les courses. Bonnes références exigées. — S'adresser 110, rue de Paris. (356)

Étude de M. GUÉRAUD, huissier de la Banque de France, au Havre, 9, rue au Champ-de-Foire

## ON DEMANDE DE SUITE Un Petit CLERC

présenté par ses parents. (353)

## ON DEMANDE Un Jeune Homme

de 14 à 16 ans, pour faire les courses. — Se présenter chez M. NIKA, 28, place de l'Hôtel-de-Ville. (358)

## PETIT COMMIS

de 13 à 15 ans. Demandé pour courses et magasin, à la Droguerie Moderne, 74, rue d'Étretat (375)

## Cadeaux G. MILLIAUD

63, rue de Paris 63

Bien réclamer ses TIMBRES-PRIMES

## USINE DE GR VILLE

DEMANDE Jeunes Filles 14 à 15 ans, Assistées pour pipées au moteur et petits travaux manuels. Prendre l'adresse au bureau du journal. (387)

## PERSONNE BUREAUX A FAIRE

Prendre l'adresse au bureau du journal. (332)

## BLANCHISSEUSE

Une Bonne Ouvrière Repasseuse

Maison LIÉGARD, 44, rue Racine. (3682)

## ON DEMANDE Une BONNE à tout faire

Bonnes références exigées. S'adresser chez M. LE GUILLERM, 8, rue Voltaire. (3572)

## FORTE BONNE à TOUT FAIRE

munie de très bonnes références est demandée pour maison bourgeoise. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3732)

## ON DEMANDE Une BONNE

de 20 à 35 ans, ou Personne libre. — S'adresser bureau du journal. (3612)

## JEUNE FEMME

sérieuse, possédant de bonnes références. Demande Emploi, comm. femme de chambre ou ménage à faire dans maison bourgeoise. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3172)

## JEUNE FEMME

DEMANDE à faire Ménage d'Harvillat le soir. Prendre l'adresse bureau du journal. (3502)

## LOCATION DE GLACIÈRES

Pour Soufflers, Charcutiers, Pâtisseries, Limonadiers, Restaurateurs et Maisons bourgeoises

E. FORÉT Aîné FABRICANT

39 et 40, rue de la Halle Glacières d'Occasion à vendre 8.11.21.38 (383)

## M<sup>me</sup> CHATILLON

Voyante, Élève de PAPUS. Assistée de son Fils célèbre Médium Réagit tous les jours de 9 h. du matin à 8 h. du soir

1 bis, Place des Halles-Centrales, 1 bis Loyauté — (1<sup>er</sup> étage) — Discretion Traite par correspondance (382)

## ABSINTHE DÉCHANET

Distillée au FEU DE BOIS

## PONTARLIER

La plus fine - La plus légère

E. GIRALT, dépositaire, LE HAVRE

## LES SELS DE RÉNO-LITHINE

Guérissent rapidement, sans aucun traitement spécial (cetteux ou difficile à suivre, les gouttes, les douleurs, les rhumatismes, l'arthrite, la gravelle, les coliques néphrétiques. — Il suffit pour obtenir ce résultat, de mettre un tube de Réno-Lithine dans un litre d'eau et de couper par moitié la boisson aux repas. La boîte de 40 tubes pour 20 jours de traitement : 1 fr. 50 — Depot : Grande Pharmacie des Halles Centrales, 3, LE DUC et L. PRESSET, ph. de 1<sup>re</sup> classe, 58, rue Voltaire.

Pour éviter toute substitution sans valeur ou imitation frauduleuse, exigez bien le nom de Sels de Réno-Lithine. Chaque boîte contient dix tubes ayant la forme et la grandeur du modèle ci-dessous.



## SACS ARGENT

avec son compartiment, depuis 60 fr. En Métal Alpaca, depuis 20 fr.

## CHAINES OR

contrôlé depuis 33 fr. le gr. façon comprise

## SAUTOIRS OR

contrôlé depuis 33 fr. le gr. façon comprise

Le vieil OR est repris en Échange à 25 fr. le gr.

40, rue Voltaire LEBEAU Téléph. 19.04 (3542)

## A LOUER

Pour Saint-Michel prochain Petite Maison de 4 à 5 pièces, avec jardin à proximité des tramways. Faire offre avec conditions aux init. L. L., 40, bur. du jour. 8.10.12 (3922)

## ON DEMANDE à louer de suite Appartement

de 2 ou 3 pièces avec cave et buanderie

Ecrire au bureau du journal aux initiales A.Z.U.S. 8.9.10. (3912)

## AVIS

JE SUIS ACQUÉREUR de 200 lits d'occasion, pour deux personnes, soit lits bois ou fer, ainsi que tables et chaises.

Faire offre, même pour un lit, à M. BRIENAC, poste restante, Havre-Port. (3872)

## Occasion à saisir A VENDRE Deux GRANDES GLACIÈRES

S'adresser 10, rue Bernardin-de-Saint-Pierre. (3612)

## CHAMBRE LOUIS XV

noyer frisé ciré 325 francs

25, rue d'Étretat, près le square Saint-Roch.

## BICYCLETTE HOMME

État de neuf

A VENDRE, 70 francs

S'adresser de midi à 2 heures ou le soir, 7, rue Jeanne-d'Arc.

## A VENDRE FOURNEAU DE CUISINE

en très bon état.

S'adresser 7, rue Jeanne-d'Arc (rez-de-chaussée). (3852)

## A VENDRE DE SUITE

Joli Cheval allemand, s'attelle, son montant ; Tonneau enroulé ; Harnais jeune, luxe. Toute garantie. Prendre l'adresse au bureau du journal. 5.8 (255)

## Port du Havre

Jullet	Navires Entrés	ven. de
6 st. fr. B.-P., Cadoret	St-Vaast	
7 st. ang. Arcadia, Cartwright	CO-d'Espagne	
st. fr. Saint-Mathias, Clostre	Côte-d'Espagne	
— st. fr. Michel, Benoit	Hambourg	
— yacht ang. Niverville, A. Searmouth	Gowes	
— st. ang. Normandie, Bernan	Southampton	
— sloop fr. Zon-Id, Ygouan	Garnier	
— sloop fr. Bédard, Fortier	Aberwraich	
— st. fr. Deux-Frères, Lepointe	Boulogne	
— st. fr. Ville-de-Châles, Le Corre	Berfleur	
— st. fr. Ville-d'Éperon, Boravau	St-Nicolas	
— st. fr. Héronelle, Marz	St-Nicolas	
— ch. fr. Augustin, Corbet	Honfleur	
Par le Canal de Tancarville		
6 ch. fr. Lucien, Toulou	Rouen	
— sloop fr. Culture-Madeleine, Lefebvre-Melherays	Rouen	
— st. fr. La-Biste, Tissier	Pont-Audemer	
Sur Rade		
7 st. all. Rio-Grande	Paris	
— st. fr. Grénes	Londres	
Jullet		
6 st. all. Hessa, Siege-Anda	Hambourg	
— st. ang. Parkhill, Hall	Rotterdam	
— st. ang. Maia, Cortopado	Northampton	
— st. ang. Bertha, Sakhi	Northampton	
— st. fr. Amiral-Sailandrouze	de-Lumouras	
— sloop fr. Sanguin	St-Nicolas	
— st. ang. Abatis, Larson	Rouen	
7 st. fr. Paris-Rou, Bevoit	Hull	
— le nav. norw. Eijfford, Bergesen	Tonsberg	
— st. ang. Sordelia, Thomas	Cardiff	
— fr. ang. Borigny, Gambell	Newport	
— remorq. ang. Oceana	Newport	
— st. ang. Havanna, Holt	Southampton	
— st. fr. Gavilla, Albram	Gen	
— sloop fr. Sirene-Laurie-Jesus	Hb.	
— sloop fr. Aurélie, Pigeot	Honfleur	
Par le Canal de Tancarville		
6 st. fr. Rhône, Bonnet	Rouen	
— ch. fr. Glavis, Auger	Rouen	
— ch. fr. Passif, Basset	Rouen	
— ch. fr. Christophe, Puygou	Rouen	
— sloop fr. Perle-Jean, Baudouard	La-Haillière	
Moteurs à Rouen :		
Le 7. st. ang. Brock, Remoussé	st. fr. St-Vincent, A.-Goussé, Cuvé	ven. tous trois d'Alger
— st. dsm. Tarragonin, st. norw. Ganger-Hall	st. all. Romus, remorq. Guineze	chaland Gustave-Faucher ; remorq. Luciline.

## PARIS, 7 Juillet

MOIS	Précédente	Coture	Précédente	Coture
COMPTANT	21 70	21 75	21 25	21 10
PROCHAIN	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40	30	29	29
MARS	30 40	30	29	29
MAI	30 40	30	29	29
JUILLET	30 40	30	29	29
SEPTEMBRE	30 40	30	29	29
NOVEMBRE	30 40	30	29	29
FÉVRIER	30 40			

LE HAVRE

# GRAND BAZAR

Demain Jeudi, après-demain Vendredi, Samedi 11 et Lundi 13 Juillet

## GRANDE MISE EN VENTE

### d'Articles pour Restaurateurs et Limonadiers

#### FAIENCE BLANCHE

- Assiettes plates et creuses. 0 10
- Assiettes dessert « Rocaille » La douzaine. 1 -
- Assiettes ca. olte. 0 15
- Soucoupes à café. 0 05
- Tasses à café. 0 05
- Bols unis ou à pans dits « Petits sous » La douzaine. 0 50
- Grands Bols unis ou à pans. 0 15 et 0 10
- Tasses lorraines. 0 15 et 0 10
- Plats ronds creux : 0 50, 0 40 et 0 35
- Plats ovales : 0 70, 0 60, 0 50, 0 35, 0 30 et 0 25
- Saladiers, 0 70, 0 55, 0 45, 0 35 et 0 25
- Souspières, 1 90, 1 60, 1 40, 1 20 et 0 75
- Vases de Nuit. 0 55
- Vases de Nuit forme Eldon. 0 75
- Pots à Lait forme droite, 0 70, 0 60 et 0 40
- Pots à Lait, pâte ivoire, 0 75, 0 55 et 0 40
- Moutardiers. 0 15
- Coquetiers doubles. 0 05

- Porte-Balais à côtes. 0 80
- Sceaux faïence, pâte ivoire. 4 20 et 3 20
- Brocs assortis. 4 -

#### PORCELAINE LIMONADE

- Assiettes Creuses Plats Portion La douz. 4 - 4 - 2 90
- Assiettes 1/3 portion Dessert La douz. : 45 2 et 1 75
- Plats plats 1 20, 0 95, 0 80, 0 70 et 0 55
- Plats creux. 0 80 et 0 60
- Plats ovales 0 90, 0 70 et 0 50
- Saladiers. 1 50, 0 80 et 0 60
- Moutardiers. deux pour 0 35
- Bols à potage. 0 40
- Pots à crème. deux pour 0 45
- Tasses à café, bande noire ou verte. La douzaine 5 50
- Tasses à thé, bande noire ou verte. La douzaine 6 90
- Déjeuners bordure verte. 1 35
- Drageoirs. 0 15
- Grands Bols « petits sous » 0 20

#### PATE IVOIRE, FILET OR

- Bols dits « petits sous » 0 10
- Bols. 0 25 et 0 20
- Tasses à café. 0 30
- Tasses à thé. 0 35
- Déjeuners. 0 60

#### FAIENCE IMPRIMÉE

- Assiettes plates et creuses provenant de Services. 0 10
- Services de Table et Dessert, 74 pièces. 23 -
- Services de Table, 44 pièces. 12 -
- Services de Table, 25 pièces. 7 50
- Garnitures de Toilette, imprimées, 5 pièces. 4 20
- Garnitures de Toilette, imprimées, 5 pièces. 4 90
- Garnitures de Toilette, imprimées, 5 pièces. 5 90
- Garnitures de Toilette, impr., 5 pièces couvertes. 9 90
- Sceaux faïence, impressions variées. 6 -
- Brocs assortis. 6 -
- Grands Cuvettes décorées, formes ass., 3 20 et Cuvettes imprimées, forme bassin. 1 30
- Vases de Nuit. 0 90 et 0 85
- Saladiers formes diverses. 1 50
- Bols dits « Petits sous », La douzaine. 0 90
- Grands Bols. 0 20 et 0 15
- Tasses à café. Soucoupes. 0 25
- Services de Table, 18 pièces. 0 40
- Déjeuners. 0 30
- Raviers. 0 30
- Saladiers décorés, 0 50, 0 40, 0 35, 0 30 et 0 25

- Seriationnel
- Plats ronds plats, 0 50, 0 40 et 0 30
- Assiettes à fruits. 0 50
- Brocs faïence décorés. 5 -

#### VERRERIE

- Verres œuf taillés, côtes plates, 22 c/l. La douz. 5 25
- Verres œuf, unis renforcés, 30 c/l. La douz. 4 -
- Verres à café, pied haut, 17 c/l. La douz. 4 -
- Verres ballon, renforcés, dits Moutardiers. La douz. 3 25
- Coupes à Madère, 6 c/l. La douz. 2 75
- Coupes à Madère, 5 c/l. La douz. 2 25
- Coupes à fil, 2 c/l. et 2 c/l. 1/2 La douz. 1 75
- Boîtes de 12 gobelets coniques, unis ou à côtes. La boîte 1 50
- Gobelets à Bière, 30 c/l. La douz. 1 50

- Chopes à Bière craquelées, 40 c/l. 0 30
- Carafes à Eau, 90 c/l. 0 60
- Carafes à Eau, 45 c/l. 0 45
- Carafes à Huile, sans bouchon. 0 25
- Moutards d'Huiliers, portion. 0 40
- Presse-Citrons. 0 25
- Dessous de Verres, moulés. Deux pour 0 25

- Pots à Confitures : Cont. env. 800 gr. la douz. 2 -
- 375 gr. 1 75
- 300 gr. 1 40

- Pochettes Papier pour pots à confiture. Les mêmes, petite taille, deux pour 0 25

#### AFFAIRE

- Pots à Confiture avec couvercle verre 0 40, 0 30 et 0 20
- Bocaux avec couv. verre 1 70
- Carafes tricornes, sans bouchon. 0 50
- Sceaux verre moulé. 0 15
- 0 15, 0 10, 0 25 et 0 15
- Saladiers Cérabos, bouchon porcelaine, garnie sel. Exceptionnel. 0 30

Chopes à Bière coniques, unies, 20 c/l. 0 10

#### DIVERS

- Tables fer rectangulaires, pliantes. 85x85 6x75 8 80 7 20
- Guéridons ronds, fer pliant, légèrement défranchis. Affaire exceptionnelle. 60 55 c/m 4 70 4 -
- Chaises pliantes, fer et bois, 4 lames dossier pliant. 1 85

- Voilà notre Rayon d'Orfèvrerie GRAND ASSORTIMENT DE Couillers, Couillers à absinthe Filons à bitter, etc.

- Fauteuils rustiques émaillés vert d'eau. Hommes Fillettes Enfants 6 40 4 20 2 50
- Pliants toile rayée, bois jaune verni. Hommes Fillettes 0 85 0 70 0 55

A L'OCCASION DES FÊTES DU 14 JUILLET

GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR DECORATIONS ET ILLUMINATIONS

Drapeaux, Ecussons, Lampions, Verres, Pains de snail, etc. - Prix spéciaux par quantités

VENTE PAR

Fournisseur du

VENTE PAR

### ABONNEMENT PROGRÈS COMMERCIAL ABONNEMENT

TÉLÉPHONE 17.80

8, place Carnot - LE HAVRE

BOITE POSTALE 577

## LE RETOUR D'AGE

(Age critique) et toutes ses conséquences  
NE SONT PLUS A CRAINDRE  
Toutes les conséquences qui en découlent : Vertiges, Bouffées de chaleur, Sueurs froides, Varices, Hémorroïdes, Congestions, Flâchettes, ne sont plus à craindre si on fait usage du  
**THE FIBRA**  
Exclusivement composé de Plantes  
PRIX : la boîte 2 fr. 50 ; par poste, 2 fr. 70  
DÉPOT : HERBORISTERIE PARISIENNE  
78, Rue de Paris, 78 - LE HAVRE

## DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M MOTET, DENTISTE

62, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse  
Retaif les DENTIERS CASÉS ou mal faits ailleurs  
Réparations en 3 heures et dentiers hauts et bas livrés en 5 heures  
Dents à 1 fr. 50 - Dents de 13 p. 5 fr. - Dentiers dep. 35 fr. Dentiers hauts et bas de 150 p. 90 fr. de 300 p. 100 fr.  
Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets  
Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE

## MME MARIE CARTOMANCIENNE

Depuis 30 ans au Havre, célèbre par ses prédictions.  
- Consultations depuis 1 fr. - Discretion absolue.  
Venez la consulter et vous serez édifiés  
12, Rue Bazan Premier escalier à droite (6252)

Verrières, Faïences, Porcelaines  
Articles pour Limonadiers et Restaurateurs  
**SEVASSAND FRÈRES**  
25, rue du Général-Faidherbe  
Coutellerie et Couverts de Table - Articles en métal  
CARTES A JOUER  
4, 8, 16, 20, 24, 28 A (6826)

## AVIS UTILE

Le véritable Cataplasme de l'ex-Curé de Nonfleur guérit Rhumatisme, Sciaticque, Maux de reins, Toux, bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 1 fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie le P. vre. (5836)



**PENSONS-Y TOUJOURS!**  
Il est indispensable de protéger constamment nos Voies-Respiratoires contre les microbes, les poussières de l'Air, contre le Froid, l'Humidité, etc...  
**En toute saison il faut veiller à la défense, à la sécurité des voies respiratoires**  
C'est aux  
**PASTILLES VALDA**  
antiseptiques, balsamiques, stimulantes et toniques qu'il faut demander de FORTIFIER les organes de la Poitrine, de PROTÉGER Larynx, Bronches et Pouxmons, de GUÉRIR toutes Maladies des Voies respiratoires  
A la ville comme à la campagne ayez-en toujours sous la main. Procurez-vous-en desuite, mais refusez impitoyablement les pastilles qui vous seraient proposées au détail pour quelques sous : ce sont toujours des imitations. Vous ne serez certains d'avoir  
**LES VÉRITABLES PASTILLES VALDA**  
que si vous les achetez en BOITES de 4 25 portant le nom VALDA.  
Les véritables seules sont efficaces

**VOUS AUREZ**  
**DES BAS A VARICES** souples, fins, solides qui contiendront vos varices, vous empêcheront de souffrir, éviteront les ulcères variqueux et la phlébite.  
**DES BANDAGES POUR HERNIES** avec et sans ressorts, qui maintiendront parfaitement votre hernie, empêcheront l'étranglement, vous permettront de faire tous les travaux sans risque d'accident, des bandages qui ne vous fatigueront pas et ne vous feront pas souffrir. Vous en aurez un choix exceptionnel avec des prix qui défient toute concurrence. Vous trouverez tous les modèles, toutes les forces et vous aurez pour guider votre choix les conseils d'un spécialiste expérimenté.  
**DES CEINTURES VENTRIÈRES** tout élastique en tissu de première qualité, garanties contre toute malfaçon et tout aléa. Un salon d'essayage vous permettra de voir si la ceinture vous va bien.  
Chez Camille SALACROU, spécialiste, 71, Rue Casimir-Delavigne, LE HAVRE  
Demandez la Brochure illustrée qui vous sera envoyée GRATUITEMENT

**CHUTE DES CHEVEUX**  
Guérison rapide et radicale par la  
**LOTION LE DUC**  
A base de Nacthoanthar, date de Pilocarpol  
**Seul Remède scientifique**  
Donnant des résultats merveilleux et incroyables  
Le flacon pour un mois de traitement environ : 3 fr. 50  
Dépôt : GRANDE PHARMACIE DES HALLES CENTRALES, 56, rue Voltaire, Le Havre  
R. LE DUC et L. PRESSET, Ph. de 1<sup>re</sup> classe

Première Sensambala, Spirite et Chiromanche de France  
M<sup>me</sup> de Vallière  
Célèbre somnambule voyante, la ville de Paris et des principales villes d'Europe. Infaillible dans ses consultations pour toutes causes que ce soit, donne moyen de guérir en tout, etc.  
M<sup>me</sup> de VALLIÈRE, pour ses consultations, donne consultations depuis 2 fr. par correspondance, 10 fr.

**BON CAFÉ-DÉBIT** Chambres meublées, quartier très populaire, situation idéale, pour louer par semaine ou à long terme. - A céder de suite pour se retirer après fortune.  
Ecrire bureau du journal, M. PAULIN.

**PRÊT 4 1/2 %** à toute personne gênée. Aide pour s'établir.  
Crédit Général, 22, r. Figeac, Paris (10<sup>e</sup>)

**ACHETER ou ACHETER de FONDS DE COMMERCE**, au Havre ou dans la Région; adressez vous, en toute confiance, à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 82, rue de Paris, au Havre. LMEV (6300)

**Fonds de Commerce à vendre**  
**Crédit de Normandie**  
46, rue du Champ-de-Foire, HAVRE

**Biens à Louer**  
**A LOUER**  
pour Saint-Michel  
**CINQ PIÈCES**  
rue Joseph-Duc, 7, 1<sup>er</sup> étage.  
S'y adresser de 2 à 4 heures.  
(3772)

**ARTICLES D'ÉCLAIRAGE** très ancienne maison, composée de tout ce qui est nécessaire à l'éclairage, 18,000 fr. Prix 8,000 fr. Grandes facilités.  
**LINGERIE-BONNETERIE** Bazar, dans le Havre, 630 fr. Aff. 35 à 40 fr. p. j. Prix 4,000 fr.  
**CHARBONS-LÉGUMES** Loyer insignifiant. 4, rue de la Bourse, 17, Le Havre. Prix 1,100 fr.

**SAINT-ADRESSE**  
**A VENDRE** Propriété située rue Thienet, n° 3, près la Broche-à-Rouir, composée de 7 pièces et d'une dépendance vaste Jardin. Vue magnifique.  
S'adresser pour visiter et traiter : M. G. BONJOUR, 39, rue de Metz, au Havre. 8 22 (3380)

**CAFÉ-DÉBIT** très belle situation. Loyer rare. Aff. 45 à 50 fr. p. j. Prix 6,000 fr.  
**CAFÉ-DÉBIT** Meublés affaires 70 fr. par jour. Loyer payé par six mois. Prix 7,500 fr.

**ANNONCES JUDICIAIRES**  
Etude de M<sup>re</sup> Henry JAQUOT, avoué au Havre, boulevard de Strasbourg n° 122.  
Séparation de Corps  
Assistance judiciaire. - Décision du premier mars mil neuf cent treize.  
D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil du Havre, le quatre juillet mil neuf cent treize, enregistré, expédié, signifié et transcrit.  
En la cause d'entre : Madame Léoline Louise Emilia ROUSSEL, épouse de Monsieur Emile Auguste Bacheval, domiciliée de droit avec lui, mais résidente de fait en vertu d'autorisation de justice au Havre, rue Clovis, n° 30.  
Demanderesse comparant et concluant par M<sup>re</sup> Jaquot, avoué, d'une part ;  
Et : Monsieur Emile Auguste BACHEVAL, ayant demeuré au Havre, rue de l'Alma, n° 32, et actuellement sans domicile ni résidence connus.  
Défendeur défaillant, faute par lui d'avoir constitué avoué, d'autre part ;  
Il est appert :  
Que la séparation de corps a été prononcée d'entre les époux Bacheval-Roussel au profit de Madame Bacheval, avec toutes suites et effets de droit.  
Fait et rédigé par M<sup>re</sup> Jaquot, avoué sousigné, ayant occupé dans l'instance pour Madame Bacheval.  
Havre, le sept juillet mil neuf cent quatorze.  
(9000) Signé : H. JAQUOT.

**ÉPICERIE** Liquides, Charbons, Légumes, Loyer 380 fr. Affaires 40 à 35 fr. par jour. Prix 1,300 fr.  
**ÉPICERIE** Brosserie, Loyer 430 fr. Affaires 150 fr. par jour. Prix 6,000 fr.

**Biens à Vendre**  
Etude de M<sup>re</sup> HUET  
Rue Madame-Lafayette, 13, Havre

**Grand choix de Fonds de Commerce à tous prix.**  
S'adresser au Crédit de Normandie, 46, rue du Champ-de-Foire  
Liste de Fonds et Renseignements entièrement gratuits (582)

**A VENDRE DE GRÉ A GRÉ**  
1. Rue de Tourneville, n° 4.  
**PAVILLON** en parfait état. Chauffage, eau, salon, bureau, salle, 8, 2 cab. toil., w.c. Jardin au midi. Prix 27,000 fr. - Libre à Saint-Michel. On visite de 2 à 4 h.

**JOLI FOND DE COIFFEUR** bien situé, bonne affaire pour ménage. A céder pour une affaire de bénéfices prouvés. Facilité. Ecrire bureau du journal, Maurice. 7.8.

**2 PETITS PAVILLONS** avec jardin :  
1. Rue Frédéric-Dollinger, Impasse de la Gare, n° 12. Prix 12,000 fr.  
2. Rue de l'Eglise, n° 95. Prix 9,000 fr.  
Pour visiter, s'adr. à l'étude. 7.8.9 (335)

**BOULANGERIE** en plein quartier, quartier très populeux. Affaires 18 poches par semaine. - A céder de suite, cause double emploi.  
Ecrire bureau du journal, M. ROBERT.

**MAISON DE RAPPORT** 1 seul petit local locataire. Revenu, 400 fr. net. Prix : 5,000 fr. S'adresser audit Cabinet.  
M. A. Villebrod reçoit le dimanche, de 9 heures à 11 heures. (363)

**L'ARGUS HAVRAIS**  
A. CAROUR, Directeur-Propriétaire  
7, Rue Diquequemaire (Près les Halles-Centrales et la rue Voltaire)  
8<sup>e</sup> Année - Maison de confiance  
VENTE ET ACHAT DE FONDS DE COMMERCE

**Cession de Fonds**  
Suivant acte s. s. p. M. et M<sup>me</sup> LALOUX ont cédé à une personne y dénommée, leur fonds de commerce d'Hotel Meublé, exploité au Havre, n° 14, rue Victor Hugo.  
Prise de possession fixée par effet rétroactif au 21 juin 1914. Paiement comptant.  
Election de domicile à l'Argus Havrais, mandataire des parties. (2<sup>e</sup> Avis).

**Cession de Fonds**  
Suivant acte s. s. p. M<sup>re</sup> LOUVEL, a cédé à une personne y dénommée, son fonds de commerce d'Épicerie Débit exploité au Havre, n° 18, rue Mogador. Prise de possession et paiement comptant du fonds et des marchandises le 1<sup>er</sup> août 1914. Election de domicile à l'Argus Havrais, mandataire des parties. (1<sup>er</sup> Avis).

**CAFÉ Débit-Meublés** bonne enseigne, re Peul loyer couvert par meubles aff. au café 65 fr. par jour. 5.000 fr. Prix à débattre.

**CAFÉ Restaurant-Meublés** quartier de l'Eure. Restaurant fréquenté Peul loyer. Long bail. Aff. 2,000 fr. par an. Net à payer 6,900 fr. Bel agencement. - Prix demandé 8,500 fr.

**CAFÉ Bar**, rue principale. Sous-location possible. Aff. 60 fr. p. j. Loyer. Cause de santé. Prix à débattre, 4,000 fr.

**CAFÉ Brasserie** de cidre, Meublés, près de la gare. Loyer 800 fr. couvert par 6 meubles. Aff. au café 50 fr. par jour. On se retire. Prix demandé 4,500 fr.

**CAFÉ Débit**, quartier commerçant. Loyer 500 fr. Aff. 80 fr. par jour. Prix 2,800 fr.

**MAISON MEUBLÉE**, plein centre. Luxueux appartement. Aff. 600 fr. par an. Net à payer 9,000 fr. Facilité. (383)

**PAVILLON MEUBLÉ** avec jardin. Quartier central. Long bail. Convientrait à dame seule. - Prix 5,300 fr.

**BOULANGERIE** Très bien située. Importation de farine. Pas de crédit. Peu de portage. Prix 12,000 fr. dont 5,000 fr. comptant.

**BOUCHERIE** Petit loyer. Grand logement. 13 ans par vendeur. Prix 6,000 fr. dont 4,000 fr. comptant.

**ÉPICERIE-LIQUIDES** Crémérie. - Rue commerçante. Petit loyer. Bel agencement. Affaires, 40 fr. par jour. - Prix à débattre. 800 fr.

**ÉPICERIE-DÉBIT** Loyer rare. Beau logement. Affaires 50 fr. par jour. Prix à débattre ; 1,400 fr.

**ÉPICERIE DÉBIT** Brasserie de cidre. Loyer 460 fr. Aff. 70 fr. par jour. - Prix : 3,000 fr. à débattre.

**Renseignements absolument gratuits**  
Grand choix de bons Fonds de Commerce dans tous les prix  
Bien s'adresser à l'ARGUS HAVRAIS  
7, rue Diquequemaire (383)

**CABINET A. VILLEBROD**  
Régisseur de Biens  
2, Place des Halles-Centrales, Le Havre  
Cession de Fonds de Coiffeur (1<sup>er</sup> Avis)  
Par acte sous seings privés en date du 6 juillet 1914, M. Adolphe SERRIER, coiffeur, demeurant au Havre, 47, rue d'Arret, a vendu à M. Augustin VIGIER, son Fonds de Coiffeur exploité à l'adresse ci-dessus désignée. Prise de possession au 1<sup>er</sup> août 1914.  
Election de domicile au Cabinet de M. A. Villebrod ou les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours du 2<sup>e</sup> avis.

**TABACS**  
**A CÉDER** bon Fonds de Tabacs, Articles fumeurs, Cartes postales Journaux. Rue principale grande ville maritime. S'adresser à M. L. LOUPE, 17, rue Piedfer, Le Havre, jusqu'à midi. 7.8.9 10.11.12 (328)

**BOY FONDS** de commerce d'été. A VENDRE dans le caalon de Saint-Romain. Toutes facilités. 8 sacs la somme. S'adresser à M. MAILGNAN, huissier à Saint-Romain. 29.2.3.8 (997)